



# 2020

---

## RAPPORT ANNUEL

---





# SOMMAIRE

<b>LE MOT DE LA DIRECTION .....</b>	<b>1</b>
<b>BRETAGNE ATELIERS, LA PERFORMANCE AU SERVICE DE L'HOMME .....</b>	<b>3</b>
PRESENTATION DE BRETAGNE ATELIERS	3
L'ENTREPRISE SOCIETALEMENT RESPONSABLE	3
<b>BRETAGNE ATELIERS, ACTEUR D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE.....</b>	<b>4</b>
UNE OFFRE SOCIALE EN PLEINE EVOLUTION	4
LE CDD TREMLIN	4
L'ENTREPRISE ADAPTEE DE TRAVAIL TEMPORAIRE	5
L'ENTREPRISE ADAPTEE PRO-INCLUSIVE	5
LE SOCLE DE L'ENTREPRISE ADAPTEE	5
LES ESAT : LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE	6
<b>BRETAGNE ATELIERS, ACTEUR SOCIAL.....</b>	<b>8</b>
UN MANAGEMENT DIFFERENT	8
CRISTAL	10
UN MANAGEMENT RECONNU	11
FORMATION	12
PROJETS SOCIAUX	15
BILAN SOCIAL 2020	17
<b>BRETAGNE ATELIERS, ACTEUR DE L'ECONOMIE.....</b>	<b>19</b>
REFERENCES CLIENTS	19
ENGAGEMENT QUALITE	19
BRETAGNE ATELIERS EN CHIFFRES – Stratégie de diversification	20
<b>BRETAGNE ATELIERS, ACTEUR DE L'ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>24</b>
DEMARCHE / ACTIONS	24
<b>BRETAGNE ATELIERS, ACTEUR DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS.....</b>	<b>27</b>
LE SOUTIEN SOLIDAIRE DE SES PARTIES PRENANTES	27
LE RECOURS AUX AIDES DE L'ETAT DANS LE CONTEXTE ANNUEL	29
<b>RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>39</b>
HISTORIQUE SIMPLIFIE	41
ORGANIGRAMME	43
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	44
COMPTES ANNUELS 2020	45

# Le mot de la direction

## Mesdames, Messieurs, chers partenaires,

*« L'année 2020 a bouleversé nos organisations... la crise sanitaire, aussi imprévisible que durable, a impacté le monde entier qui, après avoir vacillé, se relève et cherche à se réinventer.*

*A notre niveau, nous voulons remercier nos équipes pour l'incroyable agilité dont elles ont fait preuve. Après la stupeur du confinement brutal en mars, la mesure de ce qu'il allait falloir mettre en place, elles ont admirablement su composer avec cette nouvelle réalité ».*

### 2020, une année d'engagement et de résilience pour préserver nos emplois

*« Après 2 mois de résultats positifs, le 17 mars 2020, comme l'ensemble des acteurs économiques du pays, nous avons dû stopper nos activités. La première urgence a été de trouver des solutions pour garder le lien à distance avec nos salariés. Les équipes d'encadrement se sont fortement mobilisées. Un numéro spécifique a été mis en place pour répondre aux questions et inquiétudes de chacun. Les responsables se sont organisés pour rester en lien avec leurs équipes et du matériel informatique a été mis à disposition pour pouvoir travailler à distance. En parallèle nous gardions le contact avec nos clients et préparions un protocole sanitaire illustré, indispensable à l'organisation de la reprise progressive de notre outil de production.*

*Avec le soutien de notre conseil d'administration, nous avons rapidement agi pour consolider notre trésorerie avec des demandes d'un prêt garanti par l'Etat, de report d'échéances. Nous avons eu recours à l'activité partielle et avons réduit tous les coûts qui pouvaient l'être.*

*Toutefois, notre activité étant pour une grande partie sur le secteur automobile et également sur l'aéronautique, nous avons sollicité les aides exceptionnelles de l'état et porté des projets au plan de relance ».*

### Mise en œuvre de notre stratégie de développement et besoin de financement

*« Accélérer notre dynamique de progrès et d'innovation, via les outils de l'industrie du futur et instaurer de nouvelles pratiques partenariales, est essentiel à la poursuite de la diversification nos activités et à la pérennité de nos emplois. Ce constat, fait au 2<sup>ème</sup> semestre 2019, nous a permis*

*de finaliser en 2020 notre plan de développement stratégique pour les cinq prochaines années.*

*Il se décline ainsi dans les grandes lignes :*

- Réaffirmer notre dimension associative en tant qu'acteur reconnu pour la qualité de notre offre sociétale globale
- Faire partie des référents de l'économie inclusive
- Poursuivre la diversification de nos activités industrielles notamment au sein de la filière mobilité et véhicules, développer nos activités numériques et nous positionner sur les services de proximité associés à l'économie circulaire
- Prendre en compte l'attente différenciée de chacun des marchés qui nous sont adressés, notamment autour d'une capacité accrue à fournir des prestations de plus en plus pointues.
- Mettre en place des partenariats originaux et efficaces dans une logique de développement de synergies avec des experts des marchés.

*En effet, les clients ont aujourd'hui de nouvelles exigences. Au-delà de la prestation technique performante, ils attendent de leurs sous-traitants des capacités de conception et d'innovation.*

*Afin d'y répondre et de rester compétitive, Bretagne Ateliers souhaite s'adosser, pour certaines de ses activités, sur des partenaires munis de potentiels en moyens d'études, ingénierie, commerce, production, achat, investissement...*

*Ces partenaires sont bien sûr choisis à partir de pré requis clairement affichés : une prise en compte de la dimension RSE, un partage équitable de la valeur, un apport significatif pour Bretagne Ateliers en termes de mise à niveau des compétences.*

*Pour mener ce plan de développement nous devons, en parallèle, renforcer notre structure financière. Cette action, qui faisait partie intégrante de notre stratégie, est devenue plus urgente avec la crise sanitaire.*

*Aussi en 2020, le conseil d'administration valide un besoin de financement global estimé à 6 M d'euros. Il acte un appel aux financements publics et privés et prend la décision d'émettre de nouveau des titres associatifs au 30 avril 2021 ».*

## Une nouvelle année de reconnaissances

« Pendant cette période particulière, l'entreprise maintient sa performance. Au 2<sup>ème</sup> semestre 2020, **l'engagement RSE** de Bretagne Ateliers est évalué au niveau exemplaire, le plus haut niveau du référentiel AFNOR pour l'ISO 26000. Cet engagement est porté avec conviction dans les différents projets de l'entreprise et sa reconnaissance est une magnifique récompense pour l'ensemble de nos équipes.

Les certifications ISO 9001 et EN 9100 sont quant à elles renouvelées, attestant d'un système qualité dynamique et robuste ; Le socle de notre niveau de satisfaction clients. (94% en 2020) ».

## Une année de renouvellement de notre conseil d'administration.

« Au mois de juin l'année dernière, à l'occasion du renouvellement de notre conseil d'administration et dans une volonté de tendre vers la parité, nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 nouvelles administratrices au sein de notre équipe ; Gaëlle ANDRO, attachée territoriale, Gwenaële HAMON CARRÉ, dirigeante de Reliance et Sophie PELLIER, directrice du CRP Patis Fraux.

Un grand merci à Armand ROUX, Pascal MASSON et Didier LACOUR qui, après des années d'engagement en tant qu'administrateurs et président pour ce dernier, ont quitté notre Conseil d'Administration et sont devenus membres adhérents et membre d'honneur.

Les engagements et les convictions des hommes et des femmes qui composent le conseil d'administration de Bretagne Ateliers sont de véritables forces pour notre gouvernance dont les enjeux RSE et les défis quotidiens sur le sujet du handicap sont au cœur de nos décisions ».

## 2021 et après

« Le soutien précieux de nos partenaires financiers nous a permis, fin avril, de lever au total 5,2 M d'euros. Nous disposons à présent des fonds nécessaires pour investir, moderniser notre outil de production et consolider nos fonds propres, afin de rester compétitif et pérenniser, voire développer nos emplois. C'est bien là, la mission qui nous anime depuis plus de 45 ans !

Nous entrons à présent dans la phase d'actions sur le terrain et commençons nos investissements. Une ombre pointe toutefois au tableau ; la crise sanitaire entraîne aujourd'hui de nombreux problèmes d'approvisionnement dans différents secteurs et nous ne sommes malheureusement pas épargnés.

Cela n'atteint en aucun cas notre confiance car, tout comme elles l'ont fait en 2020, nos équipes (conseil d'administration, salariés et usagers) vont s'engager avec force et conviction pour mener à bien les projets d'avenir de l'association.

Un immense MERCI aux investisseurs solidaires de croire en la pertinence des projets de Bretagne Ateliers et de soutenir sa démarche inclusive ».

Jean Marc GUIHARD,  
Président de l'association

Daniel LAFRANCHE,  
Directeur général



# Bretagne Ateliers

## La performance au service de l'homme

### PRESENTATION DE BRETAGNE ATELIERS

#### Une des 1<sup>ères</sup> entreprises adaptées industrielles françaises.

Depuis sa création en 1975, Bretagne Ateliers développe un modèle où l'entreprise se met au service de l'homme ; sous statut associatif, elle emploie aujourd'hui 550 personnes dont **420 travailleurs handicapés**. C'est une entreprise **de l'économie sociale et solidaire**, agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Elle est également reconnue d'intérêt général.

Bretagne Ateliers termine l'année 2020 sur un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros (21 en 2019). Ses 4 sites industriels, situés en Bretagne (3 sites autour de Rennes (35) et le 4<sup>e</sup> à Trégueux (22)) fonctionnent sous agrément **d'Entreprise Adaptée**. 2 ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) complètent le dispositif.

Intégrateur-ensemblier, Bretagne Ateliers est un fournisseur de services industriels dont l'activité principale est l'assemblage de sous-ensembles et d'ensembles. L'entreprise maîtrise de nombreux savoir-faire en câblage, montage industriel, mécanique, logistique... Son atout majeur réside dans sa capacité à compléter ses prestations d'industrialisation par des opérations de contrôle et d'expédition.

Pour réduire sa dépendance à l'égard du secteur automobile, l'entreprise a diversifié ses activités vers les secteurs ferroviaire, aéronautique et également vers le secteur du numérique avec la dématérialisation de documents et l'impression numérique professionnelle.



### L'ENTREPRISE SOCIETALEMENT RESPONSABLE

#### Niveau EXEMPLAIRE



Reconnue sur le champ social pour sa vocation d'emploi de personnes en situation de handicap, l'entreprise est également plus largement impliquée sur le plan RSE et met tout en œuvre pour maintenir l'équilibre entre ses enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Son engagement est évalué par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) selon la norme ISO 26000.

En 2019, 4 ans après sa première évaluation, Bretagne Ateliers a obtenu le niveau exemplaire « Engagé RSE » (Le plus haut niveau de cette évaluation). La RSE est depuis plusieurs années véritablement ancrée dans la stratégie de Bretagne Ateliers ; portée et incarnée par le conseil d'administration et les équipes de direction, elle est intégrée avec conviction aux différents projets de l'entreprise.

Cette évaluation « Engagé RSE » au niveau exemplaire atteste de l'ouverture et des facilités d'échanges de Bretagne Ateliers avec ses différents partenaires, d'un souhait d'aller vers une meilleure connaissance mutuelle pour des actions toujours plus performantes.



# Bretagne Ateliers

## Acteur d'une société plus inclusive

### UNE OFFRE SOCIALE EN PLEINE EVOLUTION

#### Pour l'Entreprise Adaptée et les ESAT

L'association Bretagne Ateliers, avec son Entreprise Adaptée (450 personnes) et ses 2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (100 personnes), est impactée par les évolutions juridiques des dernières années. **2 dispositifs modifient essentiellement son offre sociale :**

- **L'engagement national « Cap vers l'entreprise inclusive »** au cœur de la réforme engagée fin 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de redimensionner le secteur adapté pour permettre de réduire le chômage des personnes en situation de handicap. Son défi : Créer 40 000 nouveaux postes d'ici 2022 !
- **La circulaire de mai 2017** relative à la transformation de l'accompagnement des personnes handicapées, inscrite dans le cadre de l'évolution de l'offre médico-sociale (2017-2021).

L'association s'engage ainsi dans de nouvelles actions, **elle prend part aux expérimentations** demandées par l'Etat au secteur adapté, pour favoriser l'accompagnement des transitions professionnelles des travailleurs handicapés vers les autres entreprises.

Pour autant, elle conserve sa mission originelle, et reconnue comme nécessaire à certaines personnes en situation de handicap, celle de maintenir un accompagnement durable et sécurisant au sein de ses structures.

### LE CDD TREMLIN

#### Pour faciliter la transition professionnelle

Ce nouveau contrat « CDD Tremplin » fait partie des expérimentations « Cap vers l'entreprise inclusive » mises en place par l'Etat.

Conclu pour une durée comprise entre 4 et 24 mois, il s'adresse aux personnes en situation de handicap volontaires sans emploi, ou qui courent le risque de perdre leur emploi en raison de leur handicap.

Ce CDD tremplin propose de nouvelles approches dans la construction des parcours professionnels des travailleurs handicapés ; Il favorise la réalisation de leur projet de transition professionnelle avec un accompagnement individualisé renforcé et les prépare à un emploi en lien avec les employeurs publics et privés (avec un objectif de retour à un emploi pérenne fixé par la loi à 30%). Un partenariat solide et construit avec les organismes de service public de l'emploi est nécessaire, en amont des recrutements mais aussi en aval, afin de favoriser les « sorties tremplin » en emplois durables.

Bretagne Ateliers fait partie des entreprises éligibles au CDD tremplin et propose aujourd'hui ce contrat de transition au même titre que ses autres contrats de travail. L'entreprise adaptée s'engage à participer à toutes les manifestations organisées par les partenaires sur les thématiques du recrutement inclusif et à communiquer ses offres sur les réseaux sociaux et institutionnels. En 2020 ; Bretagne Ateliers comptait 2 personnes en CDD Tremplin.



## L'ENTREPRISE ADAPTEE DE TRAVAIL TEMPORAIRE (EATT) Un nouvel outil d'accompagnement



L'EATT est un modèle innovant d'agence d'intérim dédiée aux personnes en situation de handicap avec RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés). Elle favorise le développement de leurs compétences, grâce à un suivi individualisé et aux formations nécessaires. Elle facilite l'accès à de multiples expériences professionnelles et valorise ses intérimaires auprès d'autres employeurs en vue de les placer sur des emplois durables.

L'EATT est à la fois une entreprise adaptée et une entreprise de travail temporaire. A la différence d'une entreprise adaptée classique, qui doit compter une majorité de travailleurs handicapés dans son effectif global, une EATT doit, elle, embaucher 100 % de personnes en situation de handicap parmi ses intérimaires.

En 2019 Bretagne Ateliers s'est associée à l'initiative Bretonne portée par 11 entreprises adaptées de créer une EATT, sous la forme d'une SCIC, nommée UP'Intérim. Ce nouveau modèle socialement innovant a été créé pour répondre à un besoin non couvert sur le territoire et visait l'emploi de 80 Equivalents Temps Plein. Malgré le contexte sanitaire, qui a largement impacté le secteur de l'intérim, plus de 40 intérimaires ont trouvé un emploi durable depuis l'ouverture.

## L'ENTREPRISE ADAPTEE PRO INCLUSIVE Inspirée du modèle Allemand

Cette 3<sup>ème</sup> expérimentation du cap vers l'entreprise inclusive permet de mettre en œuvre un nouveau modèle d'entreprise adaptée, inspirée du modèle allemand. Son principe directeur repose sur la mixité des profils et la parité dans les effectifs salariés, entre travailleurs handicapés et autres profils (Financement pour un effectif composé à 50% de personnes en situation de handicap équivalent Temps plein)

Cette nouvelle forme d'entreprise adaptée sera plus libérée ; son contingent régulé permettra d'accélérer et accroître le changement d'économie d'échelle nécessaire à la création en nombre d'emplois de personnes en situation de handicap.

## LE SOCLE DE L'ENTREPRISE ADAPTEE Les évolutions principales d'une modernisation



- Le contrat d'objectifs triennal (COT), nécessaire à l'obtention de l'agrément « Entreprise Adaptée » est remplacé par le **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)** signé pour une durée de 5 ans.
- **La proportion de travailleurs handicapés** dans l'effectif total d'une entreprise adaptée doit se situer **entre 55 et 75 %** et non plus représenter 80% des effectifs de production.
- L'aménagement de ces proportions d'emploi vise à **renforcer la responsabilité économique des EA** afin qu'elles soient moins dépendantes des subventions. L'aide financière est plafonnée à 75% de l'effectif salarié annuel de l'entreprise agréée.

- **L'aide au poste est l'aide financière unique** (suppression de la subvention spécifique). Elle compense les conséquences du handicap et les actions engagées pour l'emploi des travailleurs reconnus handicapés.  
Son montant varie selon si l'emploi se fait dans le cadre de l'EA socle (auquel cas, il diffère aussi selon les âges) ou dans le cadre des 3 expérimentations citées ci-dessus.
- **L'accompagnement spécifique de la personne** dans son projet professionnel (ses actions de formation, son évaluation des compétences) est plus explicite.
- **Le dispositif de mise à disposition pour les EA, hors expérimentation est renforcé** ; C'est un levier de réalisation du projet professionnel de la personne dans une perspective de mobilité vers un autre employeur hors entreprise adaptée.
- **Le recrutement** des personnes en situation de handicap en Entreprise Adaptée se fait toujours soit sur proposition du service public de l'emploi, soit par voie directe. Il s'élargit aux personnes qui courent le risque de perdre leur emploi en fonction de leur handicap. Les critères de recrutements non cumulatifs, sont différents pour l'EA socle et les expérimentations.  
L'objectif de sorties en emploi durable vers une entreprise n'est pas individuel pour l'EA socle. Il s'agit d'un objectif global national. Celui-ci doit passer de 1 % en 2019 à 2,5 % en 2022.
- **L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est soumise à de nouvelles modalités.**  
Le calcul du taux d'emploi est modifié, le parcours du déclarant, les règles en matière de sous-traitance et d'établissements assujettis ne sont plus les mêmes.

L'entreprise adaptée se transforme ; Bretagne Ateliers met en place toutes ces nouvelles mesures et les communique à ses partenaires pour une meilleure compréhension mutuelle.

## LES ESAT

### La transformation de l'offre médico-sociale

Le secteur médico-social est, lui aussi, en pleine rénovation. Certaines actions sont renforcées :

- Les besoins et les attentes des personnes handicapées et de leurs aidants sont revus,
- On souhaite mettre en avant leurs capacités et favoriser leur participation,
- Accompagner vers un emploi en milieu ordinaire lorsque cela est possible et conforme aux souhaits de la personne,
- Répondre à la logique d'un « parcours » global, aux besoins spécifiques et parfois complexes, en fonction du type de handicap, pour renforcer l'inclusion sociale ; anticiper, prévenir et gérer les ruptures de parcours.



Pour y parvenir, il faut à la fois renforcer les liens entre les différents dispositifs médico-sociaux, entre le secteur médico-social et le secteur sanitaire afin de garantir la cohérence et la complémentarité des accompagnements, et enfin renforcer les liens entre le secteur médico-social et le milieu ordinaire dans tous les domaines – soins, scolarisation, logement, emploi, accès à la culture et aux loisirs – afin de promouvoir l'inclusion.

Du côté de l'emploi, les priorités régionales sont marquées par les orientations stratégiques confirmées par le Président de la République lors de la conférence nationale du handicap (CNH) du 11 février 2020 pour une accélération de la transformation vers une société inclusive.

Ces orientations impliquent l'amplification des actions engagées, dans la continuité de la « réponse accompagnée pour tous », de la stratégie quinquennale de transformation de l'offre médico-sociale, et de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

La poursuite de la transformation de l'offre porte sur le renforcement des modalités diversifiées et personnalisées d'accompagnement : au domicile, en établissement, en milieu ordinaire, « hors les murs », ou en accueil temporaire...

Elle est appelée à privilégier, notamment dans le cadre des CPOM, la personnalisation des accompagnements.

Les ESAT de Bretagne Ateliers, lors de la réécriture de leur projet d'établissement pour 2019-2023, y ont inscrit des actions favorisant cette transformation de leur offre sociale et la mise en œuvre d'actions plus inclusives vers les usagers.

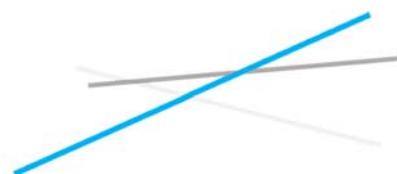
Par ailleurs, lors de la négociation du CPOM pour 5 ans (2021-2025), 13 fiches actions ont été retenues ayant pour objet la prise en considération des grandes orientations du secteur médico-social :

**La prévention des risques de rupture d'accompagnement**, en renforçant notamment les PCPE (Pôle de compétences et de prestations externalisées)

**L'étayage des accompagnements en milieu ordinaire de travail**, en s'appuyant tout particulièrement sur :

- Le dispositif emploi accompagné (DEAc) et le développement de plateformes départementales,
- Les projets territoriaux liés à l'application de la réforme de la réadaptation professionnelle, et au développement de la réhabilitation psychosociale, le cas échéant dans le cadre de partenariats développés avec des acteurs sanitaires, ou de l'entreprise, et du service public de l'emploi,
- L'évolution des ESAT par le développement des projets qui permettront les transitions avec le milieu ordinaire de travail, intégrant si nécessaire le DEAc.
  - Le développement des « Communautés 360 ».
  - Les actions de formations, et en particulier les actions de formations croisées alliant les professionnels du secteur médico-social, les professionnels du milieu ordinaire,
  - L'amélioration des solutions de recours, mobilisables en réponse aux situations d'urgence de crise et aux situations complexes.

**Ces grandes évolutions des Entreprises Adaptées et des ESAT sont de réelles avancées vers une société plus inclusive. Elles nécessitent un accompagnement renforcé, reposant sur un investissement humain et financier conséquent pour ces structures.**



# Bretagne Ateliers, Acteur social

## Un management différent

C'est souvent par le travail qu'une personne en situation de handicap gagne son autonomie et retrouve sa dignité. En 46 ans d'existence, Bretagne Ateliers a permis à plus de 3210 salariés et usagers de retrouver la confiance nécessaire à un nouveau départ, prouvant ainsi qu'il est toujours possible d'adapter l'entreprise à l'homme.

**La mission de Bretagne Ateliers est d'offrir un emploi en entreprise adaptée ou en ESAT à des personnes en situation de handicap : 420 des 550 collaborateurs de Bretagne Ateliers sont des travailleurs handicapés.**

L'entreprise adaptée et les ESAT proposent un réel savoir-faire managérial et technique. Ils prennent en compte les exigences de performance et de qualité de leurs clients, tout aussi bien qu'une entreprise classique.

Mettre en avant l'homme fait partie des valeurs de Bretagne Ateliers. **Son management** social fondé sur l'écoute, l'accompagnement individuel et son management collaboratif basé sur l'implication des salariés et usagers **donnent du sens au travail.**

Le management de Bretagne Ateliers repose sur une charte affichant trois objectifs fondamentaux :

- Favoriser l'épanouissement et la réussite professionnelle du salarié et de l'utilisateur
- Satisfaire les exigences des clients
- Assurer la pérennité de Bretagne Ateliers

Ces objectifs se nourrissent des valeurs de l'association : **Bienveillance, respect, confiance, performance, engagement sociétal.**

## Bretagne Ateliers mise sur l'accueil et l'intégration de ses salariés.

Les premiers pas que l'on fait dans une structure sont importants, aussi Bretagne Ateliers mise sur l'accueil et l'intégration de ses collaborateurs.

Dans un premier temps, les personnes sont vues en entretien par un psychologue, chargé ensuite de leur accompagnement. Dans un second temps, elles sont accueillies puis formées au sein de Bretagne Ateliers.



Pour mettre en avant et développer leurs potentiels, l'entreprise détecte leurs aptitudes naturelles, utilise des outils de pré-qualification pour stimuler en douceur leurs compétences en dehors de la production et éviter toute situation d'échec.

Dans le cadre d'un recrutement par le biais des PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), La Direction du Management Social organise alors une intégration spécifique par l'école métiers sur 2 semaines.

Au quotidien dans l'entreprise, Bretagne Ateliers assure :

- Un suivi social pour aider les salariés et usagers à résoudre des difficultés d'ordre budgétaire, familial, administratif...
- Un suivi psychologique permettant d'apporter un soutien précieux sur diverses problématiques.
- Une permanence DMS : L'occasion de rencontrer chaque mois une personne des ressources humaines et d'avoir des réponses à ses questions.
- Une gestuelle et des échauffements quotidiens avant chaque prise de poste pour réduire les risques de troubles musculo squelettiques.
- Une réunion médico-sociale hebdomadaire pour un suivi personnalisé des situations individuelles.
- Une adaptation globale des postes de travail.
- Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Pour développer les compétences de ses salariés, Bretagne Ateliers s'appuie sur la formation et sur sa propre école métiers (cf P.12).

Celle-ci accompagne, informe, forme, identifie les talents, multiplie les compétences, permet la polyvalence et s'assure de la bonne adaptation de la personne au poste de travail.

L'entreprise s'appuie sur son encadrement de proximité, chefs d'équipe ou moniteurs d'atelier, animateurs de groupe et sur son équipe DMS (Direction du Management Social) pour assurer un accompagnement individualisé de ses salariés tant sur le plan professionnel que personnel. Quotidiennement, elle apporte des solutions à des situations qui pourraient être bloquantes. Par exemple, elle peut aménager les horaires de travail d'un salarié pour répondre à son besoin et à sa situation de santé. Preuve de son adaptabilité et son agilité : chez Bretagne Ateliers il existe **57 modèles horaires actifs différents**.

**La réunion médico-sociale** hebdomadaire de Bretagne Ateliers est l'**un des piliers du management social de l'entreprise**. Chaque vendredi matin, elle réunit l'assistante sociale, les infirmières, la psychologue du travail, la responsable RH, les responsables de sites ou leurs adjoints et, une fois par mois, les médecins du travail et la direction...

On y aborde les situations personnelles (endettement, logement ...) et professionnelles difficiles. Les participants prennent alors les meilleures options possibles pour apporter des solutions aux salariés ou usagers en difficulté et, une personne est désignée sur chaque suivi de situation.

## CRISTAL

### Notre management collaboratif

Bretagne Ateliers mise depuis 1997 sur un **management collaboratif nommé CRISTAL**.

CRISTAL s'appuie sur 7 piliers qui se déclinent dans ses initiales : **C**onvivialité - **R**igueur - **I**mplication – **S**implification - **T**ous ensemble - **A**mélioration – **L**ongévité.

Chaque salarié est lui-même entrepreneur du progrès permanent et participe à la satisfaction du client, l'amélioration des postes, des conditions de travail, des performances de son secteur.

L'entreprise se réunit ainsi en petits collectifs appelés « villages », symbolique d'un lieu où la solidarité est forte, où chacun, par sa différence, apporte sa valeur ajoutée. Les villageois réalisent alors des mini projets sur des sujets qualité, productivité, ergonomie, sécurité, 5 S ou encore environnement.



Réunion d'un village CRISTAL

La réussite de ce management collaboratif s'appuie sur la confiance, la reconnaissance collective. Donner le temps, avoir le droit à l'erreur, oser, tenter, trouver soi-même ses solutions... Le management collaboratif développe la motivation et suscite la participation. Il est soutenu par l'encadrement, (principe de la pyramide inversée). Les encadrants s'appuient sur un système qualité et des outils éprouvés. Dans une énergie positive, ils écoutent et valorisent les salariés, ils rassurent et assurent la cohésion des équipes.

Depuis l'origine, ce mode de management collaboratif ne cesse de s'enrichir de la contribution de chacun et s'adapte continuellement à son environnement.

Les améliorations apportées par tous font grandir Bretagne Ateliers, qui est aujourd'hui reconnue pour son organisation et sa performance industrielle au service de la satisfaction du client.

Avec plus de 24 ans de pratique de management collaboratif, Bretagne Ateliers est régulièrement citée en référence, identifiée comme l'une des pionnières des entreprises libérées.

La puissance et la bonne humeur du mouvement collectif étonnent souvent nos visiteurs qui nous demandent notre recette.



Visite externe d'un village CRISTAL



## UN MANAGEMENT RECONNU BA, labellisée Vitrine Industrie du Futur



L'AIF (Alliance de l'Industrie du Futur) a récompensé Bretagne Ateliers en 2018 pour le déploiement au long cours de son management collaboratif adapté et responsable.

Elle était la première Entreprise Adaptée et la 2ème entreprise bretonne à obtenir ce label, # synonyme d'engagement dans la démarche de transformation de l'industrie. Depuis plus de 4 ans, ce label distingue les projets industriels « technologiques ou méthodologiques » remarquables et inspirants.

Faire partie des 97 entreprises labellisées par l'AIF au niveau national est une vraie fierté pour Bretagne Ateliers qui se positionne comme un laboratoire social innovant.

## 22 VISITES EN 2020 POUR 127 PERSONNES (contre 753 personnes en 2019)

Visiter Bretagne Ateliers est la meilleure façon de toucher du doigt la réalité du terrain. Les visiteurs découvrent, à la carte et selon leur besoin, notre outil de production, notre management social, notre management collaboratif CRISTAL, notre école métiers, nos activités et notre organisation de travail avec des salariés reconnus travailleurs handicapés.

Les visites groupées planifiées chaque mois afin de rassembler les demandes sur des sujets identiques n'ont pu être maintenues que sur les 2 premiers mois de l'année. En effet, ces visites qui regroupent jusqu'à 22 personnes venant d'horizons différents pour des échanges plus riches, n'étaient plus envisageable au vu des contraintes sanitaires.



127  
Visiteurs  
en 2020

## FORMATION

### Une politique dynamique

Chaque année Bretagne Ateliers entend faire bénéficier à ses salariés d'une politique de formation incitative et qualifiante. L'entreprise souhaite préparer ses équipes aux marchés de la diversification par l'acquisition de savoir-faire correspondants, développer la polyvalence et maintenir les compétences.

#### Prévoir des formations adaptées à chacun

Tous les ans, et ce depuis 1999, des salariés bénéficient d'une formation « Développement des compétences clés en situation professionnelle » à raison de 4 heures par semaine. Si certains n'ont suivi qu'une session, d'autres en profitent depuis quelques années. Elle permet aux salariés qui n'ont pas eu la chance de suivre une scolarité normale, d'acquérir des connaissances de base, des savoirs fondamentaux en lecture-écriture, grammaire, mathématiques... et d'échanger sur des sujets d'actualité ou de la vie quotidienne.

Une formation indispensable apportant du confort personnel et professionnel aux salariés qui en bénéficient.

La formation Développement des Compétences Clés en Situation Professionnelle débutée en novembre 2019 et qui devait se poursuivre jusqu'en juillet 2020 s'est arrêtée en mars 2020 du fait du confinement lié à la COVID-19.

Cette formation a finalement pu reprendre en octobre 2020.

7 salariés Travailleurs Handicapés Ouvriers Qualifiés et 7 travailleurs d'ESAT répartis en 2 groupes de niveaux différents sur les sites de la Touche Tizon et de Saint-Erblon ont bénéficié d'une formation Développement des Compétences Clés en Situation Professionnelle pour un total de 1 680 heures.

6 personnes (dont 4 ESAT) se sont inscrites au DCL, Diplôme de compétences en langue et 8 (dont 3 ESAT) au CléA, certificat qui garantit l'acquisition de 7 domaines de compétences et savoirs de base.

De plus, 7 travailleurs de l'ESAT de Trégueux ont repris eux aussi la formation savoirs fondamentaux en octobre 2020.

#### Former en interne avec l'école métiers

La formation interne a toujours été un outil très utilisé au sein de Bretagne Ateliers. Ces dernières années, la mutation de notre contexte interne et externe a nécessité la mise en œuvre d'un outil plus structuré et dimensionné : **L'école métiers**.



En effet, être inclusive, socialement et professionnellement, c'est défendre le maintien des travailleurs en situation de handicap dans leur emploi tant que cela est possible, en renforçant leur employabilité.

L'école métiers fonctionne réellement en continu depuis 2015 avec notamment un local dédié et une équipe structurée.

- Une assistante école métiers assure la gestion administrative et la réalisation des formations dites « basiques » (accueil, prévention COVID, sécurité PSA, présentation site...). Elle permet aux formateurs internes de se concentrer sur l'accompagnement, l'évaluation et la formation métiers.
- Deux formateurs internes qualifiés/diplômés évaluent les compétences transverses, accompagnent et assurent le suivi individuel ou collectif des stagiaires, salariés et usagers. Ils conçoivent et construisent des modules de formation (techniques et numériques), et dispensent les formations.

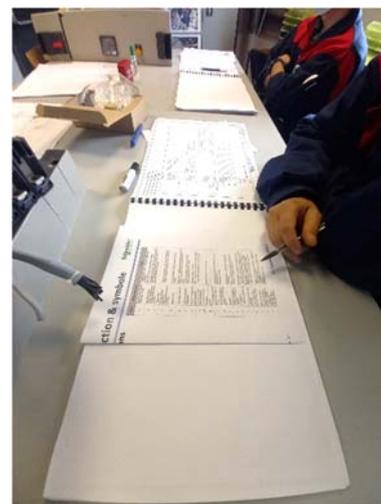
L'école métiers permet des mises en situation professionnelle en dehors du site de production mais avec les pièces et les outils qui constitueront ensuite l'environnement de la personne.

Le formateur interne travaille alors sur « le comment faire » et insiste surtout sur « le pourquoi », car il est indispensable de donner du sens à chaque action réalisée.

Grâce à son école métiers, Bretagne Ateliers professionnalise ses nouveaux salariés et usagers, contribue à leur intégration, leur qualification. Elle qualifie les salariés et usagers de l'entreprise sur de nouvelles activités afin de maintenir leur employabilité, mobilité et adaptabilité. L'école métiers permet d'anticiper les nouvelles activités et faciliter leur intégration, d'anticiper les mouvements de personnel (départ, retraite, mutation, fin de CDD ...) et de disposer à terme d'une cartographie des aptitudes des salariés.



Accueil et formation à l'école métiers



L'école métiers n'est pas sélective, elle se veut inclusive pour permettre à chaque personne d'obtenir la place la plus adaptée à ses capacités, favorisant la mise en confiance et la situation de réussite.

Elle assure son rôle en collaboration étroite avec l'équipe médico-sociale, elle permet un accompagnement personnalisé tenant compte des besoins de chacun et garantissant la prise en charge de l'individu par lui-même.

Elle propose différentes formations, en fonction des besoins étudiés et analysés. Celles-ci peuvent être internes, externes ou mixte internes/externes.

Un projet d'agrandissement des locaux de l'école métiers est en réflexion pour développer les espaces dédiés à l'informatique et à l'évaluation.

Former les équipes en place aux marchés de demain, les qualifier sur des procédés spéciaux, reprendre avec eux les fondamentaux sont pour Bretagne Ateliers des incontournables qui permettent de toujours offrir aux clients des prestations de qualité.

En 2020, l'école métiers a dispensé les formations ci-dessous pour 237 bénéficiaires sur 21 modules différents



- Accueil sur site
- Apprentissage sur assemblage bouchon allumeur
- Bilan de compétences techniques
- Câblage des attributs sur console garniture pavillon C 84
- CACES pratique et théorie
- Conduite de transpalette électrique à conducteur accompagnant
- Découverte autres métiers
- Évaluation
- Métallisation
- Mise en situation sur l'assemblage d'éléments de start and stop
- Procédés spéciaux
- Rappel règles encliquetage en câblerie
- Scellement de bagues
- Sécurité PSA
- Sécurité renforcée agent logistique
- Sécurité renforcée des soudeurs en métallerie
- Serrage au couple
- Sertissage de rotules
- Sertissage manuel en électricité
- Utilisation de transpalette électrique
- Williamson assemblage pile

Dans le contexte sanitaire de 2020, la formation a eu un rôle primordial. Des actions de formations liées à la COVID 19 (accueil et sentinelle) ont été réalisées et plus de 650 personnes ont été formées (salariés, usagers, intérimaires, stagiaires).

### **Préserver la santé des salariés et des usagers**

Bretagne Ateliers réalise chaque année les formations réglementaires et indispensables à la sécurité de ses salariés et usagers. En 2020, 210 salariés au total ont bénéficié de formations obligatoires réglementaires liées à la sécurité, représentant un volume de 950 heures.

Formations initiales ou en recyclage sur différents CACES, équipier de première intervention, guide et serre-file, habilitation électrique, les gestes qui sauvent, SST, pont roulant.

## PROJETS SOCIAUX

### Des actions en faveur des salariés



#### Enquête sociale

Pour être au plus près des ressentis et des attentes de ses salariés, Bretagne Ateliers interroge chaque année ses équipes sur une douzaine de thèmes : ambiance, accompagnement, reconnaissance, aménagement de poste, évolution, management, communication, rémunération...

Très belle participation globale à cette enquête sociale en 2020 avec un taux de 57 %. 313 personnes ont répondu à l'enquête contre 177 en 2019.

Les résultats des enquêtes de ces 5 dernières années attestent d'une bonne ambiance dans l'entreprise, d'un sentiment d'appartenance et de reconnaissance important. Le management collaboratif est bien ancré dans la culture de l'entreprise et les managers de proximité ont un rôle majeur reconnu, mettant en avant un sentiment partagé de solidarité.

Sur 2020, l'enquête s'est portée un peu plus sur la qualité de vie au travail. 77 % de la population ayant répondu à l'enquête, estime que leur épanouissement au travail est bon, voire très bon.

Le sentiment d'égalité, le fait de bénéficier des mêmes droits et mêmes règles que ses collègues est toujours important avec 79 % de satisfaction.

La rémunération, quant à elle, reste le point sensible de l'enquête. 47 % des salariés sont en accord avec la rémunération qu'ils reçoivent face au travail qu'ils accomplissent.

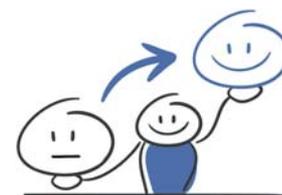
L'Enquête Sociale permet de mesurer l'impact des actions d'amélioration menée l'année précédente, de veiller à ce que l'entreprise reste dans une dynamique interne positive et de donner des pistes d'améliorations pour l'année suivante.

#### Un accord Qualité de Vie au Travail – QVT.

Fortement engagée de manière naturelle dans cette démarche de QVT, Bretagne Ateliers a signé fin 2017 un accord d'entreprise.

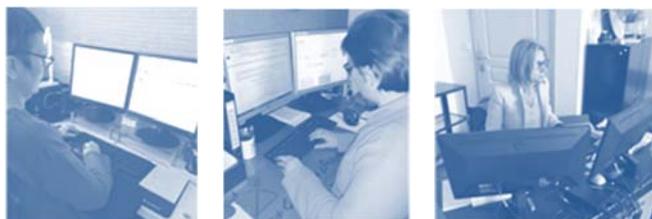
Les premières actions portent sur les thématiques suivantes (imposées par la loi) :

- L'articulation entre vie privée et professionnelle
- Les objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle femmes - hommes
- Les mesures permettant de lutter contre les discriminations en matière de recrutement d'emploi et d'accès à la formation professionnelle
- L'exercice du droit d'expression directe et collective des salariés (notamment avec CRISTAL)
- Le droit à la déconnexion



Sur 2020, face à la crise sanitaire, le télétravail a pris de l'ampleur ; des actions fortes auprès du service informatique ont été nécessaires afin de le développer auprès des métiers d'appui et structure mais également, auprès d'une dizaine de collaborateurs de l'activité Tertiaire.

23 459 heures ont été effectuées en télétravail soit l'équivalent de 12.90 ETP.



Les lieux de convivialité et de restauration ont, quant à eux, été limités sur 2020 face à la COVID. Les aménagements partagés ont donc été annulés ; une année plus compliquée pour la convivialité et la qualité de vie au travail.

## Egalite salariale Femmes – Hommes

Suite à la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel l'index égalité femmes-hommes a été créé début 2019, pour faire progresser le sujet au sein des entreprises. Cet index est composé de 5 indicateurs et est noté sur 100 points. Bretagne Ateliers a obtenu le score de 75/100 en 2020. Un score inférieur à 2019 s'expliquant par le gel raisonnable des augmentations sur l'année 2020.



## Restauration

Bretagne Ateliers propose à ses salariés un système de restauration sur place qui leur permet de profiter d'un repas chaud et équilibré à un tarif intéressant. Des espaces restauration sont mis à disposition sur chaque site avec les équipements nécessaires pour réchauffer les plats.



Habituellement, sur le site de la Touche Tizon, environ 80 personnes utilisent ce service et pour des raisons de logistique, 2 salariés assurent la remise en température des et dressent le couvert pour leurs collègues. Plus de 25 personnes profitent de ce service sur le site de Saint Erblon et sur celui de Trégueux.

Malheureusement, sur l'année 2020, cette prestation n'a pas pu être réalisée pour l'ensemble du personnel. L'association face à la COVID a dû déployer un protocole sanitaire et seulement les usagers de l'ESAT ont pu bénéficier sur la 2<sup>ème</sup> période du confinement d'une prestation de restauration.

Des aménagements (locaux et horaires) ont été mis en œuvre sur tous les sites afin de pouvoir accueillir les collaborateurs sur des zones bien spécifiques garantissant leur sécurité au moment des pauses déjeuner.

## Transport

Dès 2016, dans le cadre de son engagement RSE, de son intérêt pour la qualité de vie au travail, des problématiques de stationnement, l'entreprise s'est mobilisée sur ce sujet et a réalisé son diagnostic.



Interrogeant chaque salarié sur ses habitudes de transport domicile-travail, l'entreprise devrait pouvoir proposer des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.

9 % des salariés pratiquent déjà du covoiturage avec des collègues, 15 % utilisent les transports en commun, ce qui est très bien, et 10 % des autosolistes se disent prêts à modifier leurs habitudes.

## Divers

Bretagne Ateliers facilite le quotidien de ses salariés. Elle fait venir chaque année des conseillers fiscaux sur ses différents sites. Les salariés peuvent les rencontrer sur leur temps de travail et bénéficier de conseils pour remplir leur déclaration fiscale dans les meilleures conditions.

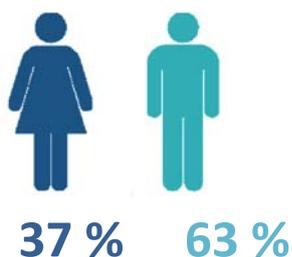
Des conseillers de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail) proposent des permanences dans l'entreprise pour rencontrer les salariés de plus de 55 ans et faire le point avec eux sur leurs droits à la retraite.

Comme toute entreprise de plus de 50 salariés, Bretagne Ateliers dispose d'un Comité Social Economique (CSE) dynamique qui propose animations et sorties à des tarifs intéressants pour l'ensemble de ses salariés.

# BILAN SOCIAL DE L'ENTREPRISE ADAPTEE 2020

## Quelques éléments chiffrés

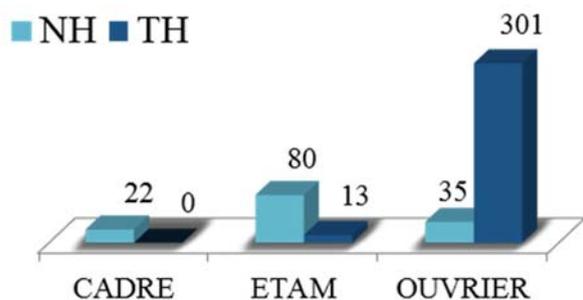
### Femmes/Hommes



Dans la Métallurgie, la proportion d'emploi des Femmes est de 22 %.  
A noter : parmi la population handicapée française ayant une reconnaissance administrative de leur handicap, 49 % sont des femmes.

Source : Observatoire de la métallurgie et Enquête 2015 DARES.

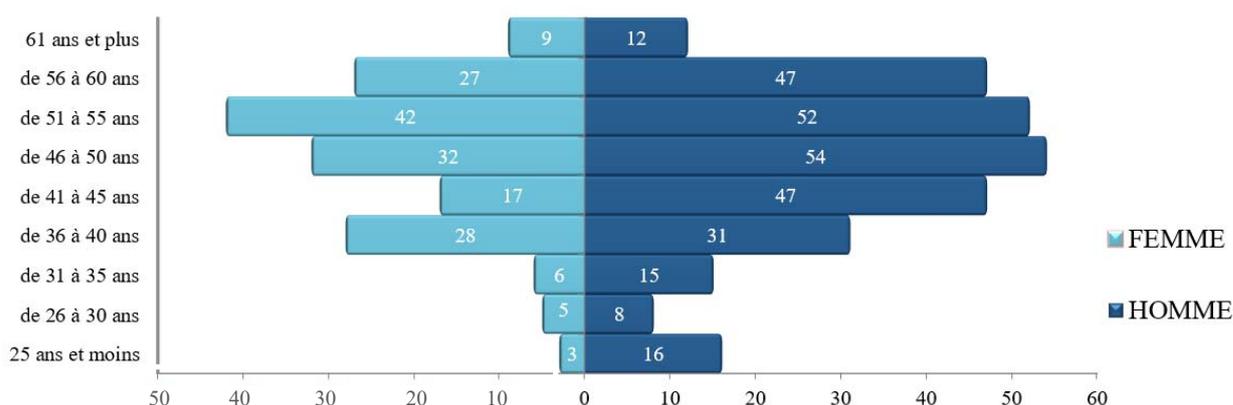
### Répartition des effectifs en fonction des CSP et du critère handicap



On compte 13 Travailleurs Handicapés (TH) dans les effectifs de structure et métiers d'appui de Bretagne Ateliers. Ces personnes occupent des postes administratifs ou d'encadrement de production et sont issues pour la plupart de la promotion interne.

TH : Travailleurs Handicapés / NH : Non Handicapés

### Répartition des effectifs en fonction de l'âge



La population de Bretagne Ateliers est plutôt âgée. La moyenne d'âge est de 47 ans.  
A noter : chez Bretagne Ateliers la moyenne d'ancienneté est d'environ 13,1 ans.

## Temps de travail :



**18,4 %**

### **18,4 % des salariés travaillent à temps partiel (hors VSD)**

La catégorie « ouvriers » est celle qui utilise le plus de temps partiel. Elle comprend une proportion importante de personnes en situation de handicap. Les problèmes de santé, pensions d'invalidité, compléments Allocation Adulte Handicapé entraînent souvent une demande de travail à temps partiel.

**En 2020, Bretagne Ateliers a consacré 3 % de sa masse salariale à la formation de ses salariés.**



**1099**

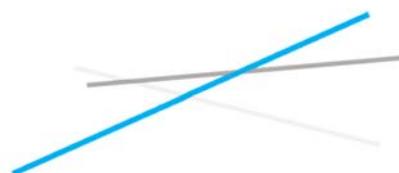
Salariés formés

**1099 salariés ont été formés en 2019 pour un total de 9325 heures.**

Le budget formation est essentiellement consacré à l'accompagnement de l'employabilité des salariés de Bretagne Ateliers.

Ainsi, en 2020, le programme de formation s'est décliné sur les thématiques principales suivantes :

- Des actions de formation lié à la situation COVID 19
- Des actions de formation concourant au développement personnel et professionnel des salariés
- Des actions de formation concourant à la professionnalisation des salariés handicapés
- Des formations liées à la sécurité - SST / Recyclage SST / extincteurs/ CACES....



# Bretagne Ateliers, acteur de l'économie

## REFERENCES CLIENTS

### Une relation de confiance qui perdure

Depuis plus de quarante-cinq ans, la société a développé une véritable culture industrielle spécifique, reconnue et plébiscitée par ses partenaires. L'engagement humain et la qualité des prestations délivrées par Bretagne Ateliers ont séduit de nombreux clients aussi exigeants que prestigieux.

Le TGV, les véhicules haut de gamme de l'usine STELLANTIS de Rennes (PSA Peugeot Citroën) et l'Airbus A350 fonctionnent avec des produits réalisés par les salariés et usagers en situation de handicap de Bretagne Ateliers.

La fidélité de ses clients grands comptes reste la meilleure preuve de ses compétences :



*Et aussi Aiguillon, Airbus, Armor Meca, AS24, Crédit Agricole, Enedis, Etesia, ETT, Groupe Giboire, Harmonie Mutuelle, Hydrokit, Jeantil, Ludik Energie, MX, Oeliatech, Sanden, Satisform, Semios, Groupe Self Signal, SPIE, Sulky, Thomas Watt lighting pro, Thereco...*

## ENGAGEMENT QUALITE

### Garantir les prestations



Les prestations délivrées par Bretagne Ateliers répondent aux standards de qualité drastiques exigés par ses clients opérant sur les secteurs automobile, ferroviaire ou aéronautique.

L'entreprise adaptée affiche un **taux de service de 98,6 %**.

Elle a su adapter son management, son encadrement, son outil de travail aux handicaps de ses salariés et a mis en place des procédures de contrôle qui vont au-delà des engagements qualité classiques.

La liste de ses savoir-faire n'est pas exhaustive et sa capacité d'adaptation lui permet de répondre aux demandes spécifiques des donneurs d'ordre, sur l'ensemble du territoire français.

Bretagne Ateliers assure des prestations en tous points comparables à celles délivrées par des salariés valides. Elle est soumise aux mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique que toute autre entreprise.

Elle se doit donc de répondre aux exigences de ses clients en termes de qualité, d'optimisation des coûts et de réactivité.

- Bretagne Ateliers développe un processus d'amélioration continue. L'entreprise est **certifiée ISO 9001 et EN 9100** (pour ses sites de production de la Touche Tizon et de Trégueux et pour l'ensemble de ses directions).

Des salariés, travaillant sur les secteurs aéronautique et ferroviaire sont à présent qualifiés sur un certain nombre de procédés spéciaux nécessaires au développement des affaires :

Pose de mastic, retouche peinture, scellement de bagues, métallisation, serrage au couple, sertissage de rotule, sertissage câblage, rivetage par rivets pleins, mesure de résistivité.

Il en est de même pour le secteur ferroviaire pour lequel Bretagne Ateliers a :

- La qualification procédé spécial de câblage sertissage
- La maîtrise du procédé spécial de serrage au couple
- La maîtrise des fournisseurs intégrant dans leurs prestations les procédés spéciaux soudure, traitement de surface et peinture

**Le partenariat instauré avec STELLANTIS (PSA Peugeot Citroën) depuis 1977, prouve la qualité et la régularité des prestations délivrées par Bretagne Ateliers.**

- Bretagne Ateliers fait partie du club très restreint des équipementiers de rang 1 de grands donneurs d'ordre :
  - L'entreprise offre à son client STELLANTIS - PSA Peugeot Citroën une prestation avec **un niveau de défaillance qualité inférieur à 50 ppm** (exigence du client). Son bon niveau qualité, est stable et reconnu depuis de nombreuses années par le client.
  - Bretagne Ateliers fait partie des fournisseurs d'Alstom les mieux notés en termes de prestation globale (qualité, prix, délai, partenariat). L'entreprise a été récompensée à plusieurs reprises par son client pour sa performance supply chain.
  - Le taux de service client, pour le secteur aéronautique, est proche de 100 %



## BRETAGNE ATELIERS EN CHIFFRES

### Une démarche stratégique de diversification

Offrir un emploi en entreprise à des personnes en situation de handicap est la mission de Bretagne Ateliers.

La stratégie commerciale consiste à agir pour maintenir, voire développer ses emplois.

Contractualiser de réels partenariats sur le long terme et veiller à ne pas être trop dépendant d'un secteur d'activités sont les grandes lignes de la démarche commerciale.

De culture industrielle, Bretagne Ateliers est souvent assimilée comme prestataire dédié à l'automobile. Il est vrai que cette activité historique lui a permis de développer ses emplois et ses compétences mais aujourd'hui ses savoir-faire et son expertise, largement reconnus, lui permettent de capter de nouveaux marchés et de limiter ainsi sa dépendance au secteur automobile.

### Bretagne Ateliers s'adapte à l'environnement industriel en mutation rapide

La transition vers l'industrie du futur représente un vrai challenge pour les entreprises. Elle repose sur de nouveaux modes de production qui permettent, avec l'arrivée de nouvelles technologies, de repenser les produits, les process et les modèles d'affaires pour faire face aux défis économiques, sociaux ou environnementaux.

Grâce aux outils numériques et aux nouvelles technologies de production, l'entreprise se dirige vers une fabrication plus rapide, avec des produits personnalisés, à la demande des clients. Elle limite les coûts, offre de nouveaux services et améliore les conditions de travail.

Au sein des filières automobile, aéronautique et ferroviaire, qui représentent les principaux marchés industriels de Bretagne Ateliers, les attentes des clients ont évolué. Nombreux sont ceux qui, au-delà de la performance industrielle, attendent de leur sous-traitant des capacités de conceptions et d'innovation



## Bretagne Ateliers s'appuie sur un nouveau plan de développement stratégique, décliné ci-dessous, pour répondre à ces nouveaux enjeux.

- Réaffirmer la dimension associative de Bretagne Ateliers en tant qu'acteur reconnu pour la qualité de son offre sociétale globale
- Faire partie des référents de l'économie inclusive
- Poursuivre la diversification de ses activités industrielles notamment au sein de la filière mobilité et véhicules, développer ses activités numériques et se positionner sur les services de proximité associés à l'économie circulaire
- Prendre en compte l'attente différenciée de chacun des marchés qui lui sont adressés, notamment autour d'une capacité accrue à fournir des prestations de plus en plus pointues.
- Mettre en place des partenariats originaux et efficaces dans une logique de développement de synergies avec des experts des marchés.
- Renforcer sa structuration financière afin d'assurer les investissements indispensables au maintien de sa performance industrielle.

Bretagne ateliers souhaite mettre à niveau ses moyens et ses pratiques en matière de conception, ordonnancement, suivi de la production et des achats pour permettre :

- La mise en œuvre d'une capacité de conception/co-conception efficiente
- La mise à niveau des moyens informatiques (ERP, intégration plateformes de marché, intégration PLM)
- La mise en œuvre de ligne de production polyvalente et efficiente apportant la capacité à produire des petites séries à un coût compétitif
- L'intégration des solutions d'Intelligence Artificielle et de l'Industrie du Futur pour faciliter la modification accélérée des gammes
- L'intégration des outils d'assistance numérique aux opérateurs (réalité augmentée) pour faciliter l'employabilité et la montée en compétences des personnes en situation de handicap

Bretagne Ateliers s'engage dans des stratégies d'alliances proactives avec des entreprises complémentaires

Dans le but de répondre à la fois à l'évolution des marchés, d'augmenter la valeur ajoutée et d'assurer rapidement la mise à niveau des capacités et des compétences qui lui sont nécessaires, Bretagne Ateliers développe une politique de partenariats stratégiques équilibrés gagnant/gagnant avec des structures (Société de conseil, société d'ingénierie, entreprise industrielle) apportant un potentiel de synergies : Ingénierie, commercial, production, achat, investissement.

Ces partenaires sont choisis à partir de pré requis clairement affichés : une prise en compte de la dimension RSE, un partage équitable de la valeur, un apport significatif pour Bretagne Ateliers en termes de mise à niveau des compétences.

### **Dans le domaine industriel :**

Bretagne Ateliers ambitionne de bâtir une offre complète afin d'accroître la part de valeur ajoutée des produits qu'elle délivre. La création d'une co-entreprise avec une société d'ingénierie lui permettra de répondre aux attentes des donneurs d'ordre industriels pour une prestation globale associant capacités de conception et de production de sous-ensembles complets.

L'accès à des moyens d'étude et d'ingénierie de haut niveau permettra de développer et tester de nouvelles solutions technologiques et innovantes de production, adaptées aux besoins des travailleurs handicapés (réalité virtuelle, cobot ...) qui pourront être diffusées par la société d'ingénierie au sein des outils industriels d'autres entreprises.

### Dans le domaine tertiaire :

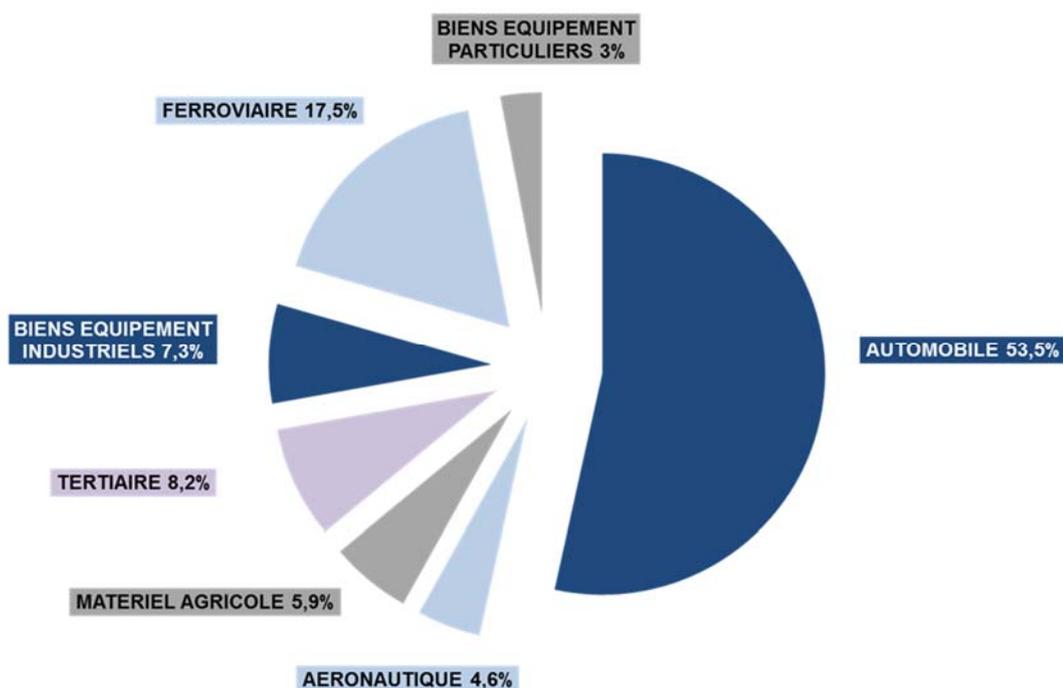
Le développement des activités d'externalisation administrative représente un vrai potentiel de développement. Bretagne Ateliers ambitionne de positionner ses services dans le cadre d'appels d'offre importants pour des services intégrant une prestation complète : Traitement de données, workflow, archives. Le développement d'un partenariat stratégique avec des opérateurs de Rang 1 (Gestform, Iron Mountain) permettra de développer des capacités de co-traitance et de sous-traitance et donnera accès à une capacité d'analyse des besoins, de préconisation et d'intégration des logiciels spécialisés au sein des entreprises, afin de fournir un service complet aux clients pour des marchés de prestation > 1 M€.

### Dans les services de proximité

Dans le cadre du déploiement d'activités liés à l'économie circulaire, Bretagne Ateliers désire valoriser son positionnement d'acteur industriel, apportant ses compétences et ses capacités de production aux autres acteurs des chaînes de valeur, à savoir les autres structures ESS ou les entreprises au niveau de la Région Grand Ouest intervenant dans la collecte, le tri, la revente ou la location des équipements reconditionnés.

## Répartition de son chiffre d'affaires 2020 par activités

15 Millions d'euros dont 75 % de VA (21 M € en 2019)



La répartition des activités de Bretagne Ateliers en % du CA reste assez stable en comparaison à 2019.

On note toutefois une diminution de la part du secteur aéronautique à 4,6%, contre 6 % en 2019. Ce repli est bien sûr dû à la crise sanitaire qui touche durement ce secteur.

En revanche sur le secteur numérique, Bretagne Ateliers a su développer son activité ; elle représente en 2020 8,2 % du CA contre 6 % en 2019.

Les activités pour de son secteur agricole ont également pris 2 points.

La démarche commerciale de Bretagne Ateliers est centrée sur le développement ou le maintien de partenariats avec de grands comptes tels qu'Alstom, PSA, SNCF, AIRBUS... et avec leurs fournisseurs de rang 1 ; Rossi aéro, Armor Méca, Sanden...

Elle saisit les opportunités d'affaires avec les clients en proximité et reste en veille sur les propositions de co-développement venant des startups.

L'entreprise se positionne en tant qu'intégrateur ensemble, elle maîtrise de nombreux savoir-faire en câblage, montage industriel, mécanique, usinage, métallerie, maintenance d'équipements, logistique et aussi en dématérialisation de documents, infogérance-staging et impression numérique.

L'offre de Bretagne Ateliers est globale ; sa performance reconnue, associée à sa démarche RSE évaluée au niveau exemplaire et à sa mission inclusive, lui permettent de proposer à ses clients un partenariat riche de sens.



Secteur industriel : Montage industriel, câblages petits et gros faisceaux, platines.



Secteur numérique : tri et gestion électronique de documents et de données.

# Bretagne Ateliers, acteur de l'environnement

## DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Bien avant son évaluation « engagé RSE » selon la norme ISO 26000, Bretagne Ateliers se préoccupait de son environnement.

En 2005, l'entreprise avait ajouté aux fonctions du responsable qualité, la dimension sécurité et environnement. Dès lors, des actions avaient été initiées.

Préserver l'environnement fait partie de la responsabilité de chacun envers les générations futures. Chaque action, si petite soit-elle, est importante pour la planète.

### **2020 valide le niveau exemplaire de l'engagement RSE de Bretagne Ateliers selon la norme AFNOR ISO 26000**

La norme ISO 26000 présente les lignes directrices de la démarche de développement durable.

Si aujourd'hui BRETAGNE ATELIERS est reconnue pour ses valeurs sociales, l'entreprise peut également communiquer son engagement dans le développement durable. En effet, 4 ans après avoir obtenu le niveau confirmé pour sa première évaluation, l'entreprise monte sur la plus haute marche, en septembre 2020, en obtenant le niveau EXEMPLAIRE pour son engagement RSE sur ces 7 questions centrales :

- La gouvernance de l'organisation
- Les droits de l'Homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local

Dans le cadre de sa démarche environnementale, Bretagne Ateliers s'engage à mesurer et évaluer l'impact de ses activités (ex : consommation d'eau, d'énergie, taux d'accidents du travail...)

Cette mesure va permettre à l'entreprise de **mieux identifier** et donc de **mieux maîtriser** les risques auxquels elle pourrait être confrontée. Mais aussi d'agir plus efficacement pour réduire son empreinte, mieux s'adapter aux nouvelles contraintes et dégager de nouvelles **opportunités** (ex : de nouveaux produits plus respectueux de l'environnement).

## ACTIONS ENVIRONNEMENTALE EN CHIFFRES



### Empreinte carbone

Bretagne Ateliers a mis en place différentes actions pour diminuer sa consommation de ressources énergétiques :

- Sensibilisation des salariés aux enjeux du développement durable
- Mutualisation des véhicules internes
- Mise en place et vulgarisation de la visio-conférence
- Réduction de sa consommation de papier en configurant, par exemple, l'impression Recto verso en automatique
- Travail sur des conditionnements adaptés avec les fournisseurs (mise en place de conditionnements navette pour éviter les circuits de moyens vides)

- Travail avec des outils et matériels moins consommateurs d'énergie ex : changement d'un compresseur classique pour un compresseur à variation de vitesse
- Réalisation du suivi des consommations d'énergie par la mise en place d'indicateurs par type d'énergie consommée

**Ces bons gestes et bonnes pratiques contribuent à la réduction des émissions de Gaz à effets de serre.**



- **21%** par rapport à 2019 (résultat du remplacement de nos luminaires leds et également à la moindre consommation due au confinement)



En 2020, nos impressions représentent **2,25 arbres** par mois  
Nos papiers sont recyclés.

### Ancrage Territorial

Selon la norme internationale ISO 26000, l'ancrage territorial « vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté ».



95 % de nos achats se font en direct chez des fournisseurs Français (hors distributeurs).

40 % chez des partenaires Bretons

**Avec sa politique d'achat et plus globalement la totalité de sa mission, Bretagne Ateliers contribue au développement économique et à l'attractivité du territoire.**

### Tri des déchets



Bretagne Ateliers trie et valorise 67 % de ses déchets en 2020 ; les cartons / papier, les métaux, les plastiques, le bois sont ainsi valorisés. De plus, les équipements informatiques obsolètes sont repris par une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Trier ses déchets permet à l'entreprise de diviser son coût de gestion des déchets par 9 !

## Répartition de Tri réalisé par l'entreprise :



Ces différentes actions permettent de couvrir les frais de tri des autres déchets (déchets banaux non valorisables et des déchets dangereux) voire d'en retirer un gain. Depuis 2019, une identification commune et globale des déchets sur tous les sites a été mise en place avec de nouveaux visuels et code couleurs.

Le confinement et toutes ses conséquences, ses urgences à traiter, ne nous a pas permis d'avancer sur notre projet d'une mobilisation accrue de nos équipes par la mise en place d'un « permis de tri » : Ce n'est que partie remise pour 2021/2022. Un module de formation porté par l'école métiers sera dispensé et chacun sera testé sur sa capacité à trier correctement nos déchets.

**Trier ses déchets, c'est permettre qu'ils soient recyclés** afin d'éviter toutes les phases d'extraction et de transformation de la matière première naturelle qui sont polluantes et coûteuses en énergie.

**C'est contribuer à la création d'emplois**, Le tri crée dix fois plus d'emplois que l'incinération et vingt fois plus que l'enfouissement.

La démarche RSE est totalement intégrée à la stratégie de Bretagne Ateliers. Elle nous permet de mobiliser l'ensemble de nos équipes et de partager un engagement commun. L'ouverture à nos parties prenantes est à présent bien ancrée dans nos pratiques.

Notre évaluation au niveau exemplaire obtenue en 2020 atteste que nos actions sont responsables, éthiques, soucieuses du bien-être de nos salariés, de la satisfaction de nos clients et de l'environnement.

Elle nous place parmi les entreprises soucieuses des défis mondiaux, Elle nous distingue en tant que structure humaine et engagée.

# Bretagne Ateliers, acteur dans la recherche de financements



## LE SOUTIEN SOLIDAIRE DE SES PARTIES PRENANTES

**Experte et innovante depuis plus de 45 ans sur le champ social et industriel, l'Association Bretagne Ateliers doit trouver les moyens de renforcer ses capacités financières pour pouvoir investir et rester compétitive. Elle doit également veiller à renforcer ses fonds propres.**

Depuis l'origine, Bretagne Ateliers dispose d'un statut particulier, c'est une association de type Loi 1901 qui ne dispose donc pas de capital social. **Alors, lorsqu'il faut passer des Caps**, comme la crise de 2010, la baisse de production de 2014, et plus récemment, en 2019 / 2020, la nécessaire adaptation de son outil industriel pour rester compétitive, **elle recherche des sources de financements complémentaires aux fruits de son exploitation.**

Ses capacités financières doivent être suffisantes pour pouvoir investir afin de toujours proposer des activités diversifiées, accessibles à ses salariés et usagers et pour pouvoir les former. Bretagne ateliers doit également renforcer ses fonds propres pour développer ses projets, notamment son plan de développement stratégique, dans de bonnes conditions et assurer ainsi sa pérennité.

### Emission de titres associatifs



Pour reconstituer ses fonds propres, Bretagne Ateliers a décidé d'émettre des titres associatifs. Cet outil financier, encore peu connu, répond véritablement au besoin financier du secteur associatif.

Utilisés en de rares occasions, les titres associatifs ont été remis au goût du jour avec la loi sur l'ESS du 20 mai 2014, les rendant plus attractifs et plus souples.

En janvier 2020, lorsqu'ils ont été injustement inscrits en dettes dans le nouveau plan comptable régie par l'ANC (Autorité des normes comptables), Bretagne Ateliers a sollicité l'Etat pour les alerter de l'incohérence de cet enregistrement et demander une révision du règlement n°2018-06.

L'Etat s'est saisi du sujet relayé par le ministère de l'industrie et en décembre le Journal Officiel annonçait que les Titres Associatifs devaient bien être classés en fonds propres dans la rubrique « autres fonds propres ». Ce qui est une excellente nouvelle pour toutes les associations.

Cet enregistrement réaffecté dans notre haut de bilan démontre notre capacité à investir et donne confiance aux clients et aux fournisseurs.

## Bretagne Ateliers connaît bien ces titres de créances

Les deux premières émissions de titres associatifs menées par Bretagne Ateliers à la suite de la crise économique de 2009/2010 et à la forte dégradation du marché automobile de 2013/2014, ainsi que les prêts accordés dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, lui avaient alors permis de poursuivre sa démarche de diversification et de concrétiser de nouveaux partenariats.

**En 2011, sa première levée lui avait permis de réunir 1,050 millions d'euros de souscriptions**



**en 2015, avec sa seconde levée de fonds l'association avait réuni 350 000 euros**



Toutefois le besoin en financement initialement prévu n'avait pas été totalement couvert... Et fin 2020, fort d'une actualisation de son plan stratégique et de la prise en compte de l'impact de la COVID 19, une nouvelle levée de fonds est lancée pour répondre à ses nouveaux enjeux afin de pérenniser et développer ses emplois

Pour réussir à lever les fonds nécessaires, l'Association Bretagne Ateliers a mené de front une nouvelle émission de titres Associatifs, entre le 2 octobre 2020 et le 30 avril 2021 et d'autres opérations lui permettant d'obtenir diverses sources de financement.

Des investisseurs solidaires, nos parties prenantes ont répondu présents ; certains ont renouvelé leur engagement à nos côtés et, comme vous le savez, nous avons clôturé avec succès cette nouvelle étape qui était nécessaire à la poursuite de notre mission.

Les résultats de notre levée de fonds seront communiqués dans le rapport annuel 2021

## BA est agréée ESUS

L'agrément ESUS « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » de Bretagne Ateliers lui permet d'avoir accès aux financements par l'épargne salariale solidaire. En effet, depuis 2008, toutes les entreprises ont l'obligation de proposer à leurs salariés la possibilité de souscrire à un fonds d'épargne salariale solidaire, dit fonds « 90-10 », investissant à hauteur d'au moins 5 % de leur portefeuille, et jusqu'à 10 %, dans des entreprises bénéficiant de l'agrément ESUS. Cette forte croissance des encours s'explique notamment par la volonté marquée des salariés de donner du sens à leur épargne, tout en assurant un degré satisfaisant de protection de la rémunération de cette épargne.

La direction entend faire connaître cet agrément ESUS pour se positionner comme choix possible d'épargne solidaire. Elle reste également en veille sur toutes les solutions qui pourraient être envisagées dans les années à venir ; fondation, crowdfunding, financement ou co-financement de projets spécifiques...

# LE RECOURS AUX AIDES DE L'ETAT DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

## Recours au FATEA (Fonds d'Accompagnement à la Transformation des Entreprises Adaptées)

En 2020, Bretagne Ateliers a déposé 6 dossiers concourant principalement au maintien de ses activités existantes et à la création de certains emplois.

Des projets, cités ci-dessous, sur lesquels elle peut attendre en 2021 une subvention, pour faciliter leur mise en œuvre.

- Mise en place d'un nouveau mode d'aspiration des fumées de soudure et poussières (dosserets, tables et bras d'aspiration) plus adapté aux besoins de l'entreprise et respectueuse du bien-être et de la santé au travail de nos salariés.
- Acquisition de 3 paires de lunettes connectées pour améliorer l'accompagnement de nos équipes, de nos collaborateurs en gagnant en efficacité (mieux collaborer, aider, accompagner et former à distance). Familiariser nos salariés avec les outils du numérique.
- Réalisation de gabarits en 3 D grâce à l'acquisition d'une imprimante 3D pour agir rapidement et adapter les postes de travail aux besoins du salarié et du client tout en réduisant le coût de conception. Cette imprimante 3D représente un investissement à court terme mais sera rentable à long terme. Le coût matière est 6,5 fois inférieur à celui des petites machines actuellement en place. De plus, les pièces imprimées peuvent être utilisées dans des environnements à hautes températures, élargissant ainsi l'offre industrielle.
- Investissement d'un CRM ; outil utile pour gagner en efficacité, en connaissance client, en productivité... Il entraîne, à terme, des répercussions positives sur l'économie de l'entreprise. Il permet d'accompagner la démarche stratégique de diversification de l'entreprise en suivant, de façon plus pertinente l'action commerciale.
- Recrutement d'un nouveau directeur commercial. Il devra participer à la stratégie de l'entreprise et à son rayonnement local et national. Il devra piloter, animer la relation avec les différents partenaires industriels existants, en développer de nouveaux pour assurer la diversification des activités de Bretagne Ateliers afin de maintenir / développer les emplois.
- Projet de changement de nom pour Bretagne Ateliers. Ce dernier apparaît trop typé géographiquement et ne correspond pas à l'activité de l'entreprise. Le terme Ateliers a une connotation "artisanale". Changer de nom permettrait à l'entreprise d'avoir une image plus attractive.

Dans le cadre des aides exceptionnelles du FATEA en soutien au développement 2020, Bretagne Ateliers s'est positionnée sur 2 des 3 consortiums créés par l'UNEA. Le consortium numérique et le consortium industrie automobile inclusif.

Sous l'impulsion de l'Etat, ces consortiums regroupant plusieurs EA, ESAT, Entreprises d'Insertion ont été créés pour inciter les entreprises à réindustrialiser des productions en France. Ces projets sont à l'étude avec la DGEFP pour un co-financement par les structures EA et l'UNEA auquel se rajouterait des compensations financières.

## Recours au Plan de relance

Bretagne Ateliers a également sollicité les aides du plan de relance sur 2 sujets en 2020 :

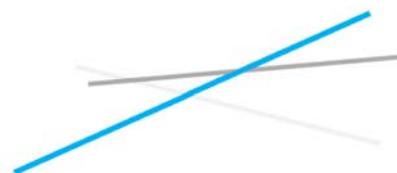
- La création de la SMART'LINE 4.0 Usine du Futur. Ligne pilote pour renforcer la compétitivité de ses productions petites et moyennes séries en réduisant le coût

d'industrialisation de nouvelles affaires. La mise en place de la SMART'Line 4.0 permettra à l'entreprise de moderniser son outil de production et d'augmenter l'accessibilité sur ses postes de travail ; L'intégration d'objets connectés et le soutien de la réalité virtuelle faciliteront l'employabilité des personnes en situation de handicap et diminueront leur charge mentale. Avec la SMART'Line 4.0 Bretagne Ateliers sera dotée d'outils flexibles, adaptables, évolutifs, et réutilisables sur le cycle de vie du produit. L'entreprise sera alors plus compétitive et encore plus inclusive.

- L'Acquisition d'une tête de soudage malaxage par Friction - FSW – STIRWELD. Bretagne Ateliers souhaite équiper l'un de ces centres d'usinage de la tête de soudage par friction malaxage « FSW » proposée par STIRWELD. Cet investissement lui permettra d'attirer de nouveaux clients à la recherche de cette technologie et de proposer ensuite tout son savoir-faire complémentaire d'usinage et d'assemblage afin de développer son activité pour préserver voire développer l'emploi sur son site des Côtes d'Armor.

***L'ensemble de ces aides financières sont nécessaires et précieuses L'engagement fidèle de nos partenaires à nos côtés atteste la pertinence de nos actions au service de notre mission et nous les remercions tous chaleureusement.***

Un retour sur les différents projets soutenus par ces aides sera fait dans le rapport annuel 2021.



# Rapport de Gestion annuel 2020

L'association Bretagne Ateliers a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établit le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de l'association durant l'exercice écoulé.



## PREAMBULE

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes que l'exercice précédent, en tenant compte cependant du nouveau règlement ANC n°2020-08 sur les associations.

Par ailleurs, nous avons effectué une réévaluation libre sur les immobilisations corporelles et financières au 31 décembre 2020, et ce pour la première fois.

## ACTIVITES, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE

### Faits caractéristiques de l'exercice

Alors que le début d'année 2020 (janvier à mi-mars 2020) s'était inscrit en ligne avec les attentes, la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas permis à l'association une poursuite normale de ses activités sur le reste de l'exercice.

Ainsi, le chiffre d'affaires 2020 s'inscrit en recul de 5.857 K€ d'euros (28%).

Sur la période du confinement, l'association a réorganisé l'activité pour préserver la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver la structure et la trésorerie de l'association avec, notamment le recours à l'activité partielle (indemnisation de 972 K€), l'obtention d'une subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds d'Accompagnement à la Transformation des Entreprises Adaptées (FATEA) pour un montant de 567 K€, et de L'ARS pour un montant de 219 K€.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise, l'association a obtenu un PGE de 2.000 K€, des reports d'échéances financières pour 316 K€ et un moratoire URSSAF de 330 K€ étalé sur 2 ans.

### Activité et évolution de l'entreprise au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'année 2020 s'établit à 15.018 K€ contre 20.875 K€ l'année précédente, soit une baisse de 28%.

La variation du chiffre d'affaires de (5.857) K€ s'analyse de la façon suivante :

- Secteur Automobile : en diminution de (3.664) K€, soit -17,55 % ; principalement l'impact de la crise sur la production sur le site de la Janais (Rennes) en moyenne 2 équipes contre 4 équipes en 2019.
- Secteur Ferroviaire : en diminution de (748) K€, soit - 3,58 % : décalage des commandes fermes.
- Secteur Aéronautique : en diminution de (562) K€, soit - 2,69 % : forte baisse des cadences de production
- Secteur des Services : en diminution de (111) K€, soit - 0,53 %.
- Autres Activités : en régression de (772) K€, soit - 3,70%,

La marge brute de production en net recul (- 29,7% soit 5.019 K€) par rapport à l'exercice précédent, en précisant que la part achat en 2020 augmente par rapport à 2019 (22% du Chiffre d'affaires contre 19 % en 2019).

L'excédent brut d'exploitation négatif soit – 38 K€ contre 990 K€ en 2019 est en diminution mais reste proche de l'équilibre en raison du recours à l'activité partielle, à la prise de RTT-CET et à l'obtention de subventions d'équilibre.

## Résultats

Le résultat d'exploitation est déficitaire et ressort à -433 K€ sur l'exercice 2020 contre un résultat d'exploitation excédentaire de 725 K€ l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel positif de 164 K€ concerne principalement l'abandon de titres associatifs pour 150 K€.

Le résultat net 2020 est un déficit de (371) K€ contre un résultat net excédentaire de 550 K€ en 2019.

Vous trouverez ci-après les soldes intermédiaires de gestion des 3 derniers exercices, donnant une image plus significative que le résultat comptable.

.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2018 - 2020 (en K€)						
ANNEES	Réel 2018	% du CA	Réel 2019	% du CA	Réel 2020	% du CA
Chiffre d'affaires HT	19 835		20 875		15 018	
+ ou - Production stockée	166		-28		137	
+ Production immobilisée	181		24		7	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>20 182</b>	100%	<b>20 871</b>	100%	<b>15 162</b>	100%
- Achats Matières Premières & Marchandises	-4 398		-3 798		-3 755	
+ ou - Variations de Stocks	223		-170		478	
<b>CONSOMMATIONS</b>	<b>-4 175</b>	-21%	<b>-3 968</b>	-19%	<b>-3 278</b>	-22%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>16 007</b>	79,3%	<b>16 903</b>	81,0%	<b>11 884</b>	78,4%
- Autres Achats et Charges Externes <b>Hors INTERIM</b>	-3 220	-16%	-3 572	-17%	-3 378	-22%
<b>VALEUR AJOUTE</b>	<b>12 787</b>	<b>63,4%</b>	<b>13 331</b>	<b>63,9%</b>	<b>8 507</b>	<b>56,1%</b>
+ Subvention	1 536	8%	1 043	5%	1 668	11%
- Impôts	-538	-3%	-533	-3%	-470	-3%
- Salaires et Charges Sociales <b>Net + Interim</b>	-13 379	-66%	-12 851	-62%	-9 742	-64%
dont Interim	992		1 260		333	
dont salaires et charges	17 050		16 708		13 934	
dont rbst à caractère social	-4 663		-5 118		-4 526	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>407</b>	<b>2,0%</b>	<b>990</b>	<b>4,7%</b>	<b>-38</b>	<b>-0,2%</b>
+ Reprises Amortissements et Provisions	242		137		184	
+ Autres Produits	33		71		34	
- Dotations Amortissements et Provisions	-475	-2%	-472	-2%	-587	-4%
- Autres Charges	0		0		-27	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>207</b>	<b>1%</b>	<b>725</b>	<b>3%</b>	<b>-433</b>	<b>-3%</b>
+ Produits Financiers	0		0		0	
- Charges Financières	-155	-1%	-148	-1%	-103	-1%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-155</b>	<b>-1%</b>	<b>-148</b>	<b>-1%</b>	<b>-102</b>	<b>-1%</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>52</b>	<b>0%</b>	<b>577</b>	<b>3%</b>	<b>-535</b>	<b>-4%</b>
+ Produits Exceptionnels	327		96		164	
+ Subvention Exceptionnelle Etat & Collec.						
- Charges Exceptionnelles	-124		-123		0	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>203</b>	<b>1%</b>	<b>-27</b>	<b>0%</b>	<b>164</b>	<b>1%</b>
Impôt sur les Sociétés	0		0		0	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>255</b>	<b>1%</b>	<b>550</b>	<b>3%</b>	<b>-371</b>	<b>-2%</b>

## Situation Financière

Nous vous présentons le tableau des flux de trésorerie 2020 et 2019 d'une part, et l'endettement financier d'autre part.

## Tableau flux de trésorerie

L'analyse nous amène à quelques précisions :

- Flux d'activité : La marge brute d'autofinancement est positive à 84 K€ contre 893 K€ l'exercice précédent.

Nous constatons un besoin net du Fonds de Roulement de 466 K€ ; celui-ci s'analyse principalement par une augmentation des stocks de 615 K€, une diminution des créances de 816 K€, et un besoin sur les dettes d'exploitation de 393 K€, dont un besoin net sur les dettes sociales de 363 k€.

Les flux d'activité génèrent une trésorerie négative de 382 K€.

- Flux d'investissement :
  - Acquisition d'immobilisations incorporelles ; des logiciels pour 14 K€.
  - Acquisition d'immobilisations corporelles ; l'adaptation et la mise à niveau de l'outil de production pour un montant de **103 K€**, des agencements et aménagements des locaux pour un montant de **40 K€**, de matériel de transport pour un montant de **25 K€**, l'achat de mobilier et de matériel informatique pour un montant de **33 K€**.
  - Acquisition d'immobilisations financières ; l'ajustement du dépôt de garantie du nouveau bail de PSA Rennes La Janais pour un montant de **34 K€**, du dépôt de garantie de la SCI IMMO BA pour **3 K€**, et d'une créance rattachée aux titres de participation dans la structure « Breizh EATT » de **5 K€**
- Flux de financement :
  - Il s'agit du remboursement des nouveaux prêts consentis lors de l'accord de conciliation de 2015, et de **la reprise du remboursement** des autres dettes financières qui avait été gelé dans le cadre de l'application de l'accord de conciliation homologué par le TGI de Rennes au mois de juin 2015, et cela jusqu'au 31 décembre 2017.
  - Subvention d'investissement dans le cadre du FATEA pour **30 K€**
  - Abandon de titres associatifs pour **150 K€**
  - Obtention d'un PGE pour **2.000 K€**

Cela nous conduit à une variation positive de la trésorerie de 889 K€.

## Tableau Endettement et Engagement

Quelques commentaires :

- Les banques nous accordent des lignes en « Dailly-escompte-facilités de caisse » pour 600 K€, à la date de clôture des comptes il n'y avait aucune utilisation.
- Reprise des remboursements des prêts pour un montant de 816 K€ à la suite de l'accord de conciliation de juin 2015.
- Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 2.000 K€ au mois de juin 2020.
- L'en cours d'affacturage ressort à 2.310 K€ au 31 décembre 2020.
- L'engagement d'OSEO de 30 K€, couvre 40% de l'emprunt de 100 K€ de la NEF.
- L'engagement de France Active couvre 50% du prêt du pool bancaire de 500 K€.

Tableau de synthèse : Flux de trésorerie 2020		Tableau de synthèse : Flux de trésorerie 2019	
Montant en Euros		Montant en Euros	
<b>Flux d'activité</b>		<b>Flux d'activité</b>	
Résultat net	-371 403	Résultat net	549 822
+ Dotations aux amortissements + Provisions	429 521	+ Dotations aux amortissements + Provisions	397 777
+ Intérêts courus sur emprunts	-1 843	+ Intérêts courus sur emprunts	-10 728
- Reprises sur dépréciations d'actifs et provisions	40 359	- Reprises sur dépréciations d'actifs et provisions	-31 886
- Quote-part de subvention	-12 971	- Quote-part de subvention	-11 519
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>83 663</b>	<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>893 466</b>
Variation stocks matières premières	-477 506	Variation stocks matières premières	170 347
Variation stocks en-cours & produits finis	-137 414	Variation stocks en-cours & produits finis	27 518
Variation clients (net)	816 398	Variation clients (net)	-333 183
Variation charges constatées d'avance	-307 361	Variation charges constatées d'avance	10 286
Variation des autres créances	33 780	Variation des autres créances	-272 849
<i>Variation stocks et créances</i>	<i>-72 104</i>	<i>Variation stocks et créances</i>	<i>-397 880</i>
Variation fournisseurs	19 470	Variation fournisseurs	523 094
Variation dettes fiscales et sociales	-362 669	Variation dettes fiscales et sociales	170 457
Variation autres dettes	-50 284	Variation autres dettes	248 239
<i>Variation dettes d'exploitation</i>	<i>-393 484</i>	<i>Variation dettes d'exploitation</i>	<i>941 790</i>
<b>Variation BFR</b>	<b>-465 587</b>	<b>Variation BFR</b>	<b>543 909</b>
<b>Total (1)</b>	<b>-381 924</b>	<b>Total (1)</b>	<b>1 437 375</b>
<b>Flux d'investissement</b>		<b>Flux d'investissement</b>	
Acquisition immobilisations incorporelles	-13 791	Acquisition immobilisations incorporelles	-33 288
Acquisition immobilisations corporelles	-200 859	Acquisition immobilisations corporelles	-284 683
Acquisition immobilisations financières	-41 707	Acquisition immobilisations financières	-54 655
Cession immobilisations corporelles	0	Cession immobilisations corporelles	0
Cession immobilisations financières	47 559	Cession immobilisations financières	355
<b>Total (2)</b>	<b>-208 798</b>	<b>Total (2)</b>	<b>-372 271</b>
<b>Flux de financement</b>		<b>Flux de financement</b>	
Subvention Investissement	30 092	Subvention Investissement	0
Emission de titres associatifs	0	Emission de titres associatifs	0
Abandon de titres associatifs	-150 000	Abandon de titres associatifs	0
Nouveaux emprunts	2 067 005	Nouveaux emprunts	0
Remboursement emprunts	-467 516	Remboursement emprunts	-816 249
<b>Total (3)</b>	<b>1 479 581</b>	<b>Total (3)</b>	<b>-816 249</b>
<b>TOTAL FLUX (1) + (2) + (3)</b>	<b>888 859</b>	<b>TOTAL FLUX (1) + (2) + (3)</b>	<b>248 856</b>
Trésorerie ouverture	2 588 186	Trésorerie ouverture	2 339 330
Trésorerie clôture	3 477 045	Trésorerie clôture	2 588 186
<b>VARIATION TRESORERIE</b>	<b>888 859</b>	<b>VARIATION TRESORERIE</b>	<b>248 856</b>

Encours Financiers - Banques & Autres Organismes								
K€uros	2017		2018		2019		2020	
	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail	Daily - Escompte	Emprunts - Crédit Bail
<b>Banques</b>								
Crédit Coopératif	600		600		600		600	
Crédit Agricole								
CIO								
BPO								
<b>Pool Bancaire</b>								
Prêt Moyen Terme 2014 Garantie France Active		487		406		326		287
PGE 2020								2 000
<b>Progr.d'Invest. d'Avenir (PIA)</b>								
Caisse & Dépôts & Consignations		1 300		1 206		965		833
Organismes Financiers Eco Sociale		1 043		919		660		536
<b>Affacturage</b>	2 800		2 800		2 900		2 900	
<b>Autres Emprunts - Crédits baux</b>								
Région		1 025		764		528		422
Organismes Crédit Bail								
<b>Engagements collectivités</b>								
Conseil Général 35								
Région Bretagne								
Rennes Métropole								
OSEO		30		25		21		18
France Active		250		250		250		250
<b>Total</b>	<b>3 400</b>	<b>4 135</b>	<b>3 400</b>	<b>3 571</b>	<b>3 500</b>	<b>2 750</b>	<b>3 500</b>	<b>4 347</b>

## Perspectives

Dans le cadre de la construction budgétaire, nous avons retenu l'hypothèse médiane de notre stratégie à 4 ans, pour l'établissement du chiffre d'affaires par secteur d'activités par rapport à 2020 :

- Reprise de l'activité PSA de l'ordre de 7% (basée sur une activité en 3 équipes), et une forte baisse de l'activité SANDEN de l'ordre de 72% liée à l'arrêt fin 2021 de l'activité des « rings »,
- Stabilité du secteur ferroviaire, (dont 240 K€ de nouveaux marchés, soit 10 %),
- Augmentation de l'aéronautique de l'ordre de 10%, (AIRBUS, WEARE),
- Evolution sensible des activités de Services (GED) de l'ordre de 30% (dont 150 K€ de prospection, soit 13%),
- Forte Augmentation des autres activités industrielles, de l'ordre de 71% (dont 975 K€ de recherche de nouveaux marchés), soit près de 40%.

Notre chiffre d'affaires prévisionnel s'établit à 17.512 K€ contre 15.018 K€, soit une progression de près de 17%.

## Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

A la date d'arrêté des comptes, l'association n'est toujours pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Cependant, nous avons mis en œuvre un plan stratégique à quatre ans, et obtenu de nouveaux financements pour le mettre en œuvre.

A ce jour les financements obtenus s'élèvent à 5.200 K€ (émission de titres associatifs de 2.700 K€, autres prêts et subventions pour 2.500 K€).

Ces mesures permettent de garantir la pérennité de l'association et l'amélioration des fonds propres.

## Activités en matière de recherche et développement

Les dépenses en matière de recherche et de développement concernent le secteur automobile et le secteur aéronautique, elles sont inscrites en immobilisations incorporelles et amorties sur 5 ans.

Nous n'avons pas activé de dépenses amortissables en 2020.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous avons une participation sur la SARL Paysage Services. Vous pouvez vous référer au document ci-dessous afin d'examiner les informations financières et juridiques de cette structure.

Et également une participation sur la nouvelle structure « EA Breizh TT » créée en 2019 de 6.000 € qui représente 3,9% du capital, et une avance de 5.000 € en 2020.

En raison du premier résultat déficitaire de cette structure lié à la crise sanitaire, nous avons provisionné le montant total soit 11.000 €uros.

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur Actuelle des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2019)	447 421	49,80	111 408	66 899

## AUTRES INFORMATIONS

### Délais de paiement

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients par date d'échéance (*c.com art. D.441-6-1*).

Il s'agit de renseigner le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranches de retard. Le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué (*c.com art. D.441-4.1*).

Factures reçues et émises HT										
non réglées à la date de clôture de l'exercice (31 Décembre 2020) dont le terme est échu										
Montant en K€	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Total
A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de Factures concernées	17		4		21	49		2		51
Montant total des Factures concernées HT	20		3		23	93,115		2,323		95
% du montant total des achats HT de l'exercice	0,27%		0,04%		0,31%					
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice						0,62%		0,02%		0,64%
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de Factures exclues										
Montant total des factures exclues										
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c.com. Art. L. 441-6 ou L. 433-1)										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours					Délais contractuels : 45 jours				
	Délais légaux : 60 jours					Délais légaux : 60 jours				

## Fonds propres

Malgré le déficit de l'exercice, les fonds propres ressortent à 480.714 euros, en raison principalement de la réévaluation libre, les autres fonds propres, du fait du règlement ANC de décembre 2020 (reclassement des titres associatifs) ressortent à 1.250.000 euros.

Le Total fonds propres s'élève à **1.730.714 euros**.

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

\*\*\*\*\*



# ANNEXES



## ANNEXE 1 : HISTORIQUE SIMPLIFIE

- 1975 Création de l'Entreprise Adaptée (ancien Atelier Protégé), Route de Lorient à Rennes**
- 1979 Installation de Bretagne Ateliers sur le site des Bouillants à Vern sur Seiche
- 1982 Création de la structure Entreprise Adaptée de Saint-Brieuc
- 1983 Construction du site du Champ-Martin à Vern sur Seiche / Installation de l'atelier protégé du Légué à Saint-Brieuc.
- 1989 Construction du site du Plessis à Vern sur Seiche
- 1996 Création du site « Base 5 » à Saint-Erblon
- 1999 Création de l'unité Métallerie
- 2000 Création de l'ESAT « les Ateliers de la Seiche » sur le site du Champ Martin
- 2001 Construction du site « les Prés Mêlés » à Saint Erblon
- 2002 Création de L'ESAT « les 3 Vallées » à Saint-Brieuc
- 2003 Construction d'un site dédié à PSA Peugeot Citroën, ZA de la Touche Tizon à Noyal Châtillon sur Seiche
- 2005 Construction de la 2ème Tranche du site de production de la Touche Tizon
- 2006 Construction d'un nouveau site Industriel à Trégueux (22) pour remplacer celui du « Port du Légué » à Saint Brieuc.
- 2008 Création d'un atelier de Reprographie : Bretagne Ateliers fait ses premiers pas dans le secteur tertiaire.
- Développement d'un partenariat avec Alstom, positionnant Bretagne Ateliers sur le secteur ferroviaire.
- 2009 Vente du site industriel du Plessis
- 2010 Vente du site industriel du Champ Martin
- 2011 Emission de Titres Associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 1,050 million d'euros. Souscriptions réunies auprès de clients, partenaires et patrons bretons convaincus de l'intérêt économique et social de Bretagne Ateliers.
- 2012 Développement d'un atelier dématérialisation de documents.  
L'association Bretagne Ateliers est soutenue par la Caisse des Dépôts dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, (PIA) sur le volet économie sociale et solidaire en co-investissement avec des organismes de l'ESS
- 2013 Bretagne Ateliers, Alter Eos et Gestform associent leurs moyens et leurs démarches commerciales sous le nom d'ABG Démat' pour répondre aux besoins des grands comptes en matière de traitement de hauts volumes documentaires et services à l'exploitation.
- 1<sup>er</sup> contrat avec AIRBUS – Bretagne Ateliers partenaire référencé du secteur aéronautique.

2013 Nouveau soutien du PIA en co-investissement avec des organismes de l'ESS – soutien des collectivités territoriales.

2014 Bretagne Ateliers reçoit le **trophée du meilleur fournisseur** en termes de prestation globale (qualité, prix, délai, partenariat) par son client Alstom Transport et le **trophée 2014 de l'excellence des fournisseurs de matériel** par son client SNCF – preuve d'une diversification réussie sur le secteur tertiaire.

Nouveau soutien des collectivités territoriales

2015 Bretagne Ateliers est certifiée EN9100 et reconnu par le secteur aéronautique. L'entreprise reçoit le trophée « **Best plant 2015** » de PSA Peugeot Citroën pour sa performance exceptionnelle en terme d'excellence industrielle.

2<sup>ème</sup> Emission de Titres Associatifs Bretagne Ateliers à hauteur de 350 000 euros.

Soutien du PIA en co-investissement avec des organismes de l'ESS et soutien des collectivités territoriales.

2016 L'entreprise est engagée RSE au niveau confirmé selon la norme ISO 26 000.

Bretagne ateliers reçoit le trophée « Meilleure contribution performance supply chain » d'Alstom pour la qualité globale et l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement.

2017 Qualification de 8 procédés spéciaux pour pouvoir développer des affaires dans le secteur aéronautique.

Bretagne Ateliers s'ouvre encore davantage à ses parties prenantes. L'entreprise est présente sur les réseaux sociaux.

2018 Déménagement de ses activités synchrones et de ses salariés sur le site de PSA Rennes La Janais.

Certification EN 9100 pour le site de Trégueux.

Bretagne Ateliers est labellisée Vitrine Industrie du Futur par l'Alliance Industrie du Futur pour son mode de management collaboratif CRISTAL.

2019 Organisation le 12 mars de la première plénière de Bretagne Ateliers – 255 personnes étaient présentes dont 182 représentants des parties prenantes de l'entreprise.

Réforme du modèle de l'entreprise adaptée – EA socle et expérimentations CDD Tremplin, EATT.

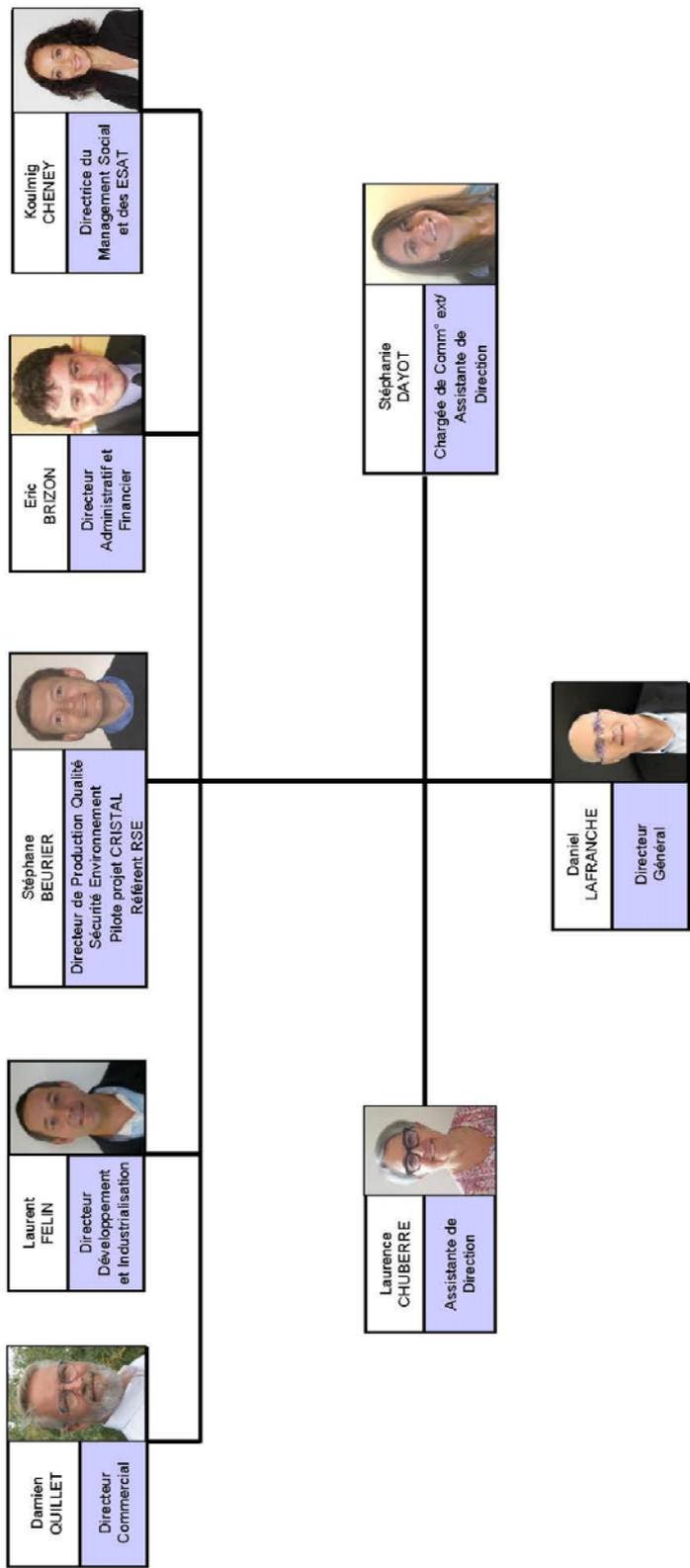
Obtention du trophée lumières de l'entreprise inclusive.

2020 Lancement d'une opération de levée de fonds pour mener à bien le plan de développement stratégique de l'entreprise, moderniser l'outil de production de Bretagne Ateliers, renforcer ses fonds propres ; pour permettre l'emploi pérenne des personnes en situation de handicap.

Impact de la crise sanitaire COVID 19 sur la production.

# ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DE DIRECTION

	<b>ORGANIGRAMME</b> <b>DIRECTION GENERALE</b>	Validé par : Daniel LAFRANCHE LE : 10/11/2020
---	--	--



- Liaisons hiérarchiques
- - - Liaisons fonctionnelles

Création service RH le 01/09/00	référence du document : G :	Indice Z
		Mise à jour le : 09/11/2020

Pour modifier votre organigramme, merci d'appeler le service communication interne poste 6282).

## **ANNEXE 3 : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BRETAGNE ATELIERS au 29/05/2020**

#### **Bureau du Conseil d'administration :**

M. GUIHARD Jean-Marc *Président*

M. Patrick PIQUE *Vice-Président et Trésorier*

Mme TURGEON Brigitte *Secrétaire*

#### **Membres du Conseil d'administration :**

Mme ANDRO Gaëlle

M. de BEL AIR Gilles

M. FOLLIC André

Mme HAMON CARRE Gwénaële

M. LEJOLIVET Yann

Mme PELLIER Sophie

M. PRIOUL Jean-Pierre

M. RIDARD Jean-Claude

Mme ROLLAND Sabine

# ANNEXE 4 : RAPPORT ANNUEL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS**  
ZA de la Touche Tizon  
Rue du Comte de Dion  
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

---

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES AU 31 DECEMBRE 2020**

## **S O M M A I R E**

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
  
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

**ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS**

ZA de la Touche TIZON  
Rue du Comte de Dion  
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 MAI 2021

Exercice social du 01.01.2020 au 31.12.2020



**ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS**  
ZA de la Touche TIZON  
Rue du Comte de Dion  
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

---

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE**  
**L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « BRETAGNE ATELIERS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes  
Rue de la Terre Adélie – Parc Edonia – Bât L – 35760 Saint Grégoire - 02 99 23 60 40  
SELARL au capital de 10 000 € - RCS Rennes 882 853 062 – TVA FR00882853062

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe, sur les Règles et Méthodes comptables-Notes sur le bilan actif- Réévaluations des immobilisations.

Votre Association a procédé à une réévaluation libre de ses actifs qui a conforté ses fonds propres.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- *Evènements survenus au cours de l'exercice comptable*

Ce paragraphe expose les impacts de l'épidémie de COVID-19 sur les comptes de l'exercice. Nous avons procédé à une analyse de ces faits marquants tout au long de notre audit et de leurs conséquences sur les comptes de l'exercice en comparaison avec ceux de l'exercice précédent.

- *Règles et principes comptables*

Le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes comptables suivis pour l'arrêté des comptes annuels joints. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié leur caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application et en particulier la mise en place du nouveau règlement ANC 2018-6 qui s'applique pour la première fois sur cet exercice.

- *Estimations comptables*

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant l'évaluation des immobilisations, des stocks, des créances, des dettes et des provisions notamment sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Nous avons porté une attention particulière à la réévaluation libre des actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Grégoire, le 17 mai 2021



Pour ALLIAGE  
Catherine GRIMOND  
Commissaire aux Comptes

## ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

### ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

#### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	474 881	275 657	199 224	294 200
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	496 317	469 799	26 519	29 934
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	801 560		801 560	273 744
	Constructions	1 980 744	220 614	1 760 130	291 549
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 537 990	3 068 000	469 990	515 964
	Autres immobilisations corporelles	2 000 025	1 492 917	507 108	541 813
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	27 944		27 944	3 519
	Avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	117 408	6 000	111 408	7 906	
Créances rattachées à des participations	5 000	5 000			
Autres titres immobilisés	8 051		8 051	7 880	
Prêts					
Autres immobilisations financières	382 960		382 960	393 982	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>9 832 880</b>	<b>5 537 986</b>	<b>4 294 893</b>	<b>2 360 490</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	1 577 202	354 402	1 222 800	804 911
	En-cours de production de biens	170 590	8 218	162 372	130 245
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	507 803	18 124	489 679	366 762
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				75 307
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	709 299		709 299	1 524 069
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 363 860		1 363 860	1 323 025	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 301		1 301	1 295	
<b>DISPONIBILITES</b>	3 475 744		3 475 744	2 586 891	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	741 513		741 513	434 152
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>8 547 313</b>	<b>380 744</b>	<b>8 166 569</b>	<b>7 246 657</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>18 380 192</b>	<b>5 918 730</b>	<b>12 461 462</b>	<b>9 607 147</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			355	4 475	
(3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/20219
FONDS PROPRES	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fonds propres sans droit de reprise	186 010	186 010
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de Réévaluation	2 155 126	0
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	545 403	476 219
	Report à nouveau	(2 107 274)	(2 593 268)
	Report à nouveau sous contrôle Tiers Financeurs	38 759	44 115
	Excédent ou déficit de l'exercice	(371 403)	549 822
<b>Situation Nette (Sous total)</b>	<b>446 622</b>	<b>(1 337 101)</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	34 092	16 971	
Provisions réglementées			
<b>TOTAL I</b>	<b>480 714</b>	<b>(1 320 131)</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Avances conditionnées			
Emissions de titres Associatifs	1 250 000	1 400 000	
<b>TOTAL I Bis</b>	<b>1 250 000</b>	<b>1 400 000</b>	
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I- IBis)</b>	<b>1 730 714</b>	<b>79 869</b>	
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
<b>TOTAL II</b>			
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	76 000	76 000	
<b>TOTAL III</b>	<b>76 000</b>	<b>76 000</b>	
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 317 329	357 523	
Emprunts et dettes financières diverses	1 791 306	2 153 466	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 071	15 177	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 756 299	1 666 983	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	3 923 503	4 286 173	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 255	126 794	
Autres dettes	66 137	74 651	
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	742 847	770 511	
<b>TOTAL IV</b>	<b>10 654 748</b>	<b>9 451 278</b>	
Ecart de conversion Passif (V)			
<b>TOTAL GENERAL (I-Ibis + II + III + IV + V)</b>	<b>12 461 462</b>	<b>9 607 147</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(373 402,63)	549 822,25	
(1) Dont à moins d'un an	7 338 906	7 673 158	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	8 368	2 661	

## Compte de Résultat 1/2

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	400	270
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	15 063 201	20 773 190
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	91 942	101 348
	dont parrainages		
			(27 518)
			24 311
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 193 605	6 160 075
	Subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Dons		
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie			
Legs et donations			
Contributions financières			
			70 570
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	184 494	136 887	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	40 449		
Autres produits			
		21 574 092	27 239 132
<b>Total des produits d'exploitation</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	74 393	164 912
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	3 680 931	3 632 620
	Variation de stock	(477 506)	170 347
	Autres achats et charges externes	3 710 897	4 832 092
	Aides financières		
	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	470 266	532 719
	Salaires et traitements	11 963 262	12 830 288
	Charges sociales	1 970 977	3 878 020
	Dotations aux amortissements et dépréciations	418 521	397 725
	Dotations aux provisions	168 212	74 631
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	27 225	384	
		22 007 177	26 513 737
<b>Total des charges d'exploitation</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(433 086)</b>	<b>725 395</b>

## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2020	31/12/2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(433 086)</b>	<b>725 395</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	104	99
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>104</b>	<b>99</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 000	
	Intérêts et charges assimilées	91 510	148 291
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		<b>102 510</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(102 406)</b>	<b>(148 192)</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(535 492)</b>	<b>577 203</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	151 125	54 209
	Sur opérations en capital	12 971	11 519
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		30 000
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>164 096</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		93 048
	Sur opérations en capital		52
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		30 000
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>164 096</b>	<b>(27 372)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		7	9
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>21 738 292</b>	<b>27 334 959</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>22 109 694</b>	<b>26 785 137</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(371 403)</b>	<b>549 822</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		14 050	
<b>TOTAL</b>		<b>14 050</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		14 050	
<b>TOTAL</b>		<b>14 050</b>	

## Règles et Méthodes Comptables

### **A- Objet social et missions**

*L'objet social de l'association est d'une part, d'aider et de préparer à l'insertion socioprofessionnelle toute personne, qui en raison de sa fragilité ou de son handicap (physique, mental ou social) ne peut être occupée régulièrement dans les conditions normales de travail et, d'autre part, de lui offrir momentanément ou durablement des solutions d'emploi.*

*L'association réalise son objet notamment :*

- En participant à la création et à la gestion à cet effet de tout service ou de toute structure notamment d'orientation, d'évaluation professionnelle, de production, de formation, d'accompagnement et de soutien à la vie sociale et professionnelle dans le cadre des dispositions légales et réglementaires relatives aux personnes handicapées.*
- En recherchant tous les moyens susceptibles d'améliorer la situation matérielle et morale de ses salariés notamment par la mise en place d'actions médicales ou sociales.*
- En créant ou en participant à la création et/ou à la gestion de tout organisme ou personne morale ayant un objet identique, parallèle ou complémentaire aux buts qu'elle s'est fixés, en vue d'améliorer toujours la situation matérielle et morale de ses salariés ou des personnes admises dans les ESAT.*

*L'association a une activité principale d'intégrateur ensemblier industriel.*

### **B - Préambule**

L'exercice social clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12.461.462 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 371.403 euros.

### **C - Faits caractéristiques de l'exercice**

Alors que le début d'année 2020 (janvier à mi-mars 2020) s'était inscrit en ligne avec les attentes, la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas permis à l'association une poursuite normale de ses activités sur le reste de l'exercice. Ainsi, le chiffre d'affaires 2020 s'inscrit en recul de 5.857 K€ (28%).

Sur la période du confinement, l'association a réorganisé l'activité pour préserver la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver la structure et la trésorerie de l'association avec, notamment le recours à l'activité partielle (financée à hauteur de 972 K€ par l'Etat), l'obtention d'une subvention de l'Etat dans le

## Règles et Méthodes Comptables

cadre du Fonds d' Accompagnement à la Transformation des Entreprises Adaptées (FATEA) pour un montant de 567 K€, et de L'ARS pour un montant de 219 K€.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise, l'association a obtenu un PGE de 2.000 K€, des reports d'échéances financières pour 316 K€ et un moratoire URSSAF de 330 K€ étalé sur 2 ans.

Ces mesures ont permis d'assurer la continuité d'exploitation.

Nous reviendrons sur l'impact de ces différentes mesures dans les rubriques concernées de l'annexe.

Le résultat d'exploitation déficitaire ressort à 433 K€ contre un résultat d'exploitation excédentaire de 725 K€ l'exercice précédent, principalement en raison de l'impact négatif de la crise sanitaire sur son niveau d'activité, et de l'impact positif des mesures prises.

### **D - Règles et Principes comptables**

#### **1- Principes et conventions générales**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- Continuité d'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et plus particulièrement le **nouveau règlement ANC n° 2020-08** en remplacement du règlement CRC 99-01 relatif aux associations applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, par dérogation, nous avons procédé à une réévaluation libre de nos actifs au 31 décembre 2020 (voir note sur l'actif).

#### **2- Permanences des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## Règles et Méthodes Comptables

### **E - Notes sur le bilan actif**

#### **1- Evaluation de l'actif immobilisé**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations financières ont été évaluées au prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur obtention.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés à la **page 18** de la plaquette.

*Les immobilisations incorporelles sont constituées :*

\* de frais de développement pour **474.881** euros (valeur nette de 199.224 euros) ; correspondant aux frais d'industrialisation du véhicule 5008 et C5 aircross de l'usine PSA de Rennes pour **350.819** euros et aux frais de procédés spéciaux pour l'aéronautique pour **124.062** euros

\* de logiciels pour **496.317** euros. (valeur nette de 26.518 euros)

*Les immobilisations financières sont composées :*

\* de dépôts et cautionnements pour **382.960** euros

\* de titres participations et immobilisés pour **130.459** euros après réévaluation.

#### **2- Réévaluation des immobilisations**

Conformément à l'article L-123-18 du code du commerce et de l'article 214-27 du PCG, nous avons procédé à la réévaluation libre des immobilisations corporelles et financières au 31 décembre 2020, et ce pour la première fois.

Nous avons déterminé la valeur actuelle des immobilisations corporelles éligibles en s'appuyant sur dires experts pour les terrains, constructions et les principaux matériels et outillages industriel.

Pour les autres immobilisations, il a été considéré que leur valeur nette comptable correspondait à la valeur réelle.

## Règles et Méthodes Comptables

En ce qui concerne les immobilisations financières, et plus particulièrement les titres de participations, nous avons retenu une valeur patrimoniale prudente.

L'impact de la réévaluation libre sur les comptes 2020 (en euros) :

Désignation	VNC	Valeur actuelle	Réévaluation constatée
Terrain	273.744	801.560	527.816
Constructions	270.871	1.748.440	1.477.561
Mat & Outil	40.754	81.000	40.246
Titres Particip	1.906	111.408	109.502
<b>Total</b>	<b>587.282</b>	<b>2.742.408</b>	<b>2.155.126</b>

La valeur de la réévaluation sur les comptes au 31 décembre 2020 ressort à 2.155.126 euros

### 3- Amortissements

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et ou d'une dépréciation.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
<i>Frais de développement</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 ANS</i>
<i>Logiciels</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>3 A 5 ANS</i>
<i>Constructions</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>20 A 40 ANS</i>
<i>Agencements et aménagements</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>10 ANS</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 A 10 ANS</i>
<i>Matériels et outillages</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 ANS</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>4 A 5 ANS</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>3 A 5 ANS</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>LINEAIRE</i>	<i>5 A 7 ANS</i>

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés à la **page 19** de la plaquette.  
L'impact de la réévaluation des actifs sur les amortissements au 31 décembre 2020 est de 217 euros.

## Règles et Méthodes Comptables

### 4- Evaluation des Stocks

Les matières premières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires compris) selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris pour l'évaluation des stocks.

Les encours de production et les produits finis ont été valorisés de la manière suivante :

- Coût de matières premières
- + Main d'œuvre directe suivant l'état d'avancement en pourcentage
- + Coefficient de frais indirects de production

Il est établi un contrôle de cohérence du coût ainsi obtenu par rapprochement avec les coûts des produits finis.

Les valeurs ainsi obtenues ne peuvent être supérieures à 80% du prix de vente des produits.

### 5- Dépréciation des Stocks

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle ou de leur rotation lente à la clôture de l'exercice.

### 6- Evaluation des créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

L'état des créances est détaillé à la **page 21** de la plaquette.

### 7- Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	44 757
Autres créances	798.001
<b>Total</b>	<b>842.758</b>

## Règles et Méthodes Comptables

### F - Notes sur le bilan passif

#### 1- Les titres Associatifs

Les titres associatifs ont été inscrits en "autres fonds propres" conformément au règlement ANC n° 2020-08 du 04 décembre 2020., article 421-1.

Deux émissions de titres associatifs coexistent :

- Emission de 2011 pour 950.000 euros (19 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 3%
- Emission de 2015 pour 300.000 euros (6 titres de valeur nominale de 50.000 euros), rémunéré à un taux de 2,5%.

Ces deux émissions sont remboursables à l'initiative de l'émetteur, avec un délai minimal de 7 ans.

#### 2- Variation des fonds propres

Nous vous demandons de bien vouloir vous référer au tableau **page 24** de la plaquette.

#### 3- Provisions pour risques et charges

La provision concerne des litiges en cours sur le personnel.

La variation des provisions pour risques et charges est annexée à la **page 20** de la plaquette.

#### 4- Etat des dettes

La dette financière a été renégociée dans le cadre du protocole d'accord de conciliation ; il a été acté un gel des remboursements en capital sur 3 ans (2015-2017), et une reprise des remboursements en 2018 étalée sur une période de 5 ans.

L'association a obtenu un PGE de 2.000 K€ sur l'exercice, remboursable sur 6 ans avec un différé de 2 ans.

L'état des dettes est détaillé à la **page 21** de la plaquette.

## Règles et Méthodes Comptables

### 5- Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 070
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 702
Dettes fiscales et sociales	2 390 080
Autres Dettes	20 739
	<b>2 534 590</b>

### G- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		122 408	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			177 495
Autres dettes			

## Règles et Méthodes Comptables

### H - Notes sur le compte de résultat

#### 1- Résultat d'exploitation

Nous vous communiquons ci-dessous le détail des subventions :

Etat des subventions d'exploitation			
Désignation	Organisme	Montant 2020	Montant 2019
Aides aux postes	ETAT - ASP	4 498 446	5 024 197
Produits de la Tarification ESAT	ARS- CPAM	1 041 093	978 925
Subvention Equilibre Covid-19 FATEA	ETAT - DRFIP	566 563	0
Aides Effort Invest. avant 2019 FATEA	ETAT - DRFIP	37 874	63 646
Contrats d'Avenir	ETAT - ASP	22 398	93 307
Etude stratégique	CDC	12 000	0
CPF Formation	OPCO2i	7 590	0
Projets de développement FATEA	ETAT - DRFIP	7 641	0
<b>Total</b>		<b>6 193 605</b>	<b>6 160 075</b>

Au niveau de la rubrique "Autres achats et charges externes", nous constatons une diminution de **1.121.000** euros, en raison principalement de la baisse du poste intérim lié à l'arrêt des équipes de VSD pendant la crise sanitaire. Les salaires et charges sociales sont en diminution, en raison du recours à l'activité partielle.

#### 2- Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.500 euros, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

#### 3- Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels concernent principalement l'abandon de titres associatifs pour un montant de 150.000 euros.

## Règles et Méthodes Comptables

### I - Autres Informations

#### 1- Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur d'activités (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Aéronautique	681 853	1 243 661
Automobile	8 022 170	11 685 902
Autres Industries	2 453 911	3 015 009
Ferroviaire	2 502 104	3 250 113
Services (GED-Reprographie)	1 128 113	1 238 727
Autres Prestations	229 578	441 126
<b>Total</b>	<b>15 017 729</b>	<b>20 874 538</b>
Chiffre d'affaires par marché géographique (en euros)		
Chiffre d'affaires France	15 017 729	20 867 817
Chiffre d'affaires Export	0	6 721
<b>Total</b>	<b>15 017 729</b>	<b>20 874 538</b>

#### 2- Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Dans le cadre de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, article 20, nous devrions communiquer le montant 2020 des rémunérations brutes des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés. Seul un dirigeant salarié dispose d'une rémunération. Dans un souci de confidentialité, nous ne pouvons donc porter à votre connaissance cette information.

#### 3- Effectif moyen

Catégories de salariés	2020	2019
Ouvriers	445	450
Apprentis	3	5
Employés	18	19
Agents de maîtrise & Techniciens	74	72
Cadres	23	23
<b>Total</b>	<b>563</b>	<b>568</b>

## Règles et Méthodes Comptables

### 4- Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite, ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode retenue dans le calcul de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme US-GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Project Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Turn over faible,
- Table de mortalité INSEE 2019,
- Revalorisation des salaires : Profil 1,5%,
- Taux d'actualisation : 0,35% (taux de rendement moyen des obligations Corporate AA).

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié a été retenue pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2020 (100% de départ volontaire de 65 à 67 ans).

Les indemnités de fin de carrière se chiffrent à 2.506.041 euros au 31 décembre 2020 contre 2.461.419 euros l'exercice précédent.

### 5- Engagements financiers

#### Engagements donnés

Autres engagements donnés	Montant
Crédit bail mobilier	0
Crédit-bail immobilier	0
Affacturage	2.310.000
Nantissement Fonds commerce (Prêt banc.500K€)	250 000
Nantissement Mat. production (Prêt banc. 500K€)	456 630
Gage sur Stock	0
<b>Total</b>	<b>5 016 631</b>

## Règles et Méthodes Comptables

### Engagements reçus

Autres engagements reçus	Montant
Garantie OSEO - BPI	18 382
Garantie France Active	250 000
<b>Total</b>	<b>268 382</b>

### 6- Engagements crédit-bail

NEANT

### 7- Filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur Actuelle des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2019)	447 421	49,80	111.408	66 899

### 8- Contributions Volontaires - Bénévolat

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas d'incidence sur le résultat, mais a pour but de donner une image fidèle des activités de l'association.

Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit par les membres du bureau et les membres du conseil d'administration soit **14.050 euros** (281 heures) ont été valorisées aux taux compatibles avec l'activité exercée.

## Règles et Méthodes Comptables

### 9- Evènements Postérieurs à la clôture de l'exercice

A la date d'arrêté des comptes, l'association n'est toujours pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Cependant, nous avons mis en oeuvre un plan stratégique à quatre ans, et obtenu de nouveaux financements pour le mettre en oeuvre, A ce jour les financements obtenus s'élèvent à 5.200 K€ (émission de titres associatifs de 2.700 K€, autres prêts et subventions pour 2.500 K€). Ces mesures permettent de garantir la pérennité de l'association et l'amélioration des fonds propres.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions		
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	474 881				474 881	
	Autres	482 527		13 791		496 317	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>957 408</b>		<b>13 791</b>		<b>971 198</b>	
<b>CORPORELLES</b>	Terrains	273 744	527 816			801 560	
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	397 209	1 438 974			1 836 184	
	Instal technique, matériel outillage industriels	84 938	38 587	21 036		144 560	
	Instal., agencement, aménagement divers	3 419 630	40 246	76 494	(1 620)	3 537 990	
	Matériel de transport	1 254 366		19 357		1 273 723	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 778		24 578		68 906	
	Emballages récupérables et divers	629 347		33 349		657 396	
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	3 519		26 045	1 620	27 944	
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 111 531</b>	<b>2 045 624</b>	<b>200 859</b>		<b>9 750</b>	<b>8 348 263</b>
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	7 906	109 502	5 000		122 408	
	Autres titres immobilisés	7 880		171		8 051	
	Prêts et autres immobilisations financières	393 982		36 537		47 559	382 960
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>409 768</b>	<b>109 502</b>	<b>41 707</b>		<b>47 559</b>	<b>513 419</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 478 706</b>	<b>2 155 126</b>	<b>256 357</b>		<b>57 309</b>	<b>9 832 880</b>	

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	180 681	94 976	275 657
	Autres	452 593	17 206	469 799
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>633 274</b>	<b>112 182</b>	<b>745 456</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre	153 315	22 036	175 350
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement	37 283	7 981	45 264
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 903 666	164 334	3 068 000
	Autres instal., agencement, aménagement divers	812 473	62 142	874 614
	Matériel de transport	36 533	10 104	4 450
	Matériel de bureau, mobilier	541 673	39 743	5 300
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 484 942</b>	<b>306 339</b>	<b>9 750</b>	<b>4 781 531</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 118 216</b>	<b>418 521</b>	<b>9 750</b>	<b>5 526 986</b>

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	76 000			76 000	
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>76 000</b>			<b>76 000</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div>           incorporelles            corporelles            des titres mis en équivalence            titres de participation            autres immo. financières         </div> </div>		11 000		11 000
	Sur stocks et en-cours	338 757	168 212	126 226	380 744
	Sur comptes clients	1 628		1 628	
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>340 385</b>	<b>179 212</b>	<b>127 854</b>	<b>391 744</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>416 385</b>	<b>179 212</b>	<b>127 854</b>	<b>467 744</b>
Dont dotations et reprises	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div>           - d'exploitation            - financières            - exceptionnelles         </div> </div>		168 212 11 000	127 854	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	5 000		5 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	382 960	355	382 605
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	709 299	709 299	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 029 222	1 029 222	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	182 399	182 399	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	82 681	82 681	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	69 559	69 559	
	Charges constatées d'avance	741 513	741 513	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>3 202 633</b>	<b>2 815 027</b>	<b>387 605</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	8 368	8 368		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 308 961	106 974	1 949 409	252 577
	Emprunts et dettes financières divers	1 791 306	678 522	1 112 785	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 756 299	1 756 299		
	Personnel et comptes rattachés	1 831 839	1 831 839		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 537 622	1 537 622		
	Impôts sur les bénéfices	7	7		
	Taxes sur la valeur ajoutée	523 678	523 678		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	30 357	30 357		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	56 255	56 255		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	66 137	66 137		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	742 847	742 847		
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>10 653 677</b>	<b>7 338 906</b>	<b>3 062 194</b>	<b>252 577</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 067 005			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		467 516			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>741 513</b>
CCA Investissements clients	01/01/2021 31/12/2021	364 309	
CCA Fonctionnement	01/01/2021 31/12/2021	376 285	
CCA Fonctionnement	01/01/2022 31/12/2022	920	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>741 513</b>

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>742 847</b>
PCA Investissements Clients	01/01/2021 31/12/2021	625 700	
PCA Investissement Ecole Métier FATEA	01/01/2021 30/06/2021	7 147	
PCA Fonctionnement	01/01/2021 31/12/2021	110 000	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>742 847</b>

## Variation des Fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	186 010				186 010
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de Réévaluation			2 155 126		2 155 126
Réserves	476 219	77 241		8 056	545 403
Report à nouveau	-2 593 268	485 994			-2 107 274
Report à nouveau sous contrôle Tiers Financeurs	44 115	-13 413	29 702	21 646	38 759
Excédent ou déficit de l'exercice	549 822	-549 822	-371 403		-371 403
<b>Situation Nette</b>	<b>-1 337 101</b>	<b>0</b>	<b>1 813 426</b>	<b>29 702</b>	<b>446 622</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	16 971		30 092	12 971	34 092
Provisions Réglementées					
<b>Total I</b>	<b>-1 320 131</b>	<b>0</b>	<b>1 843 518</b>	<b>42 673</b>	<b>480 714</b>
Avances Conditionnées					
Emission de titres associatifs	1 400 000			150 000	1 250 000
<b>Total I Bis</b>	<b>1 400 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>	<b>1 250 000</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I- IBis)</b>	<b>79 869</b>	<b>0</b>	<b>1 843 518</b>	<b>192 673</b>	<b>1 730 714</b>





VOUS REMERCIE  
POUR VOTRE SOUTIEN

**BRETAGNE ATELIERS** - Daniel LAFRANCHE - Directeur Général  
Tél 02 99 77 46 04 - @ : [dlafranche@bretagne-ateliers.com](mailto:dlafranche@bretagne-ateliers.com) –

**CABINET ALLIAGE** - Catherine GRIMOND – Expert-comptable, Commissaire aux comptes –  
6 rue de Dinan 35000 Rennes - Tél : 06 03 22 67 97- @ : [cgrimond@alliage-cac.fr](mailto:cgrimond@alliage-cac.fr)